

Communication agenda 21. Bilan 2011.

(Intervention illustrée par la présentation d'images vidéo)

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais essayer d'être assez rapide.

Vous avez reçu la communication assez détaillée sur les résultats de notre Agenda 21 au titre de l'année 2011.

J'aimerais insister au préalable sur deux éléments de méthodologie.

D'abord nous sommes dans le cadre d'un nouveau contexte législatif et réglementaire qui nous oblige, en application de la loi Grenelle 2, à élaborer en fin d'année au moment du débat sur les orientations budgétaires un rapport sur le développement durable. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui dans le cadre du bilan Agenda 21 2011 de n'insister que sur les deux premières parties constitutives de ce rapport. La troisième sera présentée en fin d'année pour faire état de l'avancée des actions au titre de cette année et des grandes orientations pour l'année 2013.

Deuxième aspect méthodologique. Nous sommes dans le cadre depuis 2011 de l'application d'un référentiel national autour de 5 finalités du développement durable qui s'imposent à nous. C'est pourquoi le rapport qui vous est proposé aujourd'hui reprend une présentation des différentes actions selon ces 5 grandes finalités du développement durable.

D'abord l'état d'avancement de notre Agenda 21 que nous avions voté en décembre 208.

En 2011 nous avons beaucoup avancé dans la réalisation des actions puisqu'à fin 2011 nous en étions à 91% des 260 mesures qui sont réalisées d'ores et déjà.

Nous avons en cours aujourd'hui encore 17 opérations, 2 mesures sont encore à l'étude et 4 abandonnées.

Donc ce qu'il faut retenir c'est un taux de réalisation très très important et satisfaisant à ce jour grâce à l'implication de la délégation développement durable que je remercierai si vous me le permettez, mais également de l'ensemble des adjoints et de l'ensemble des services et directions de la Ville qui sont concernés et impliqués par cet Agenda 21 dont les opérations sont évidemment extrêmement transversales.

Sur les 5 finalités je ne reviendrai que sur quelques opérations pour attirer l'attention sur les résultats obtenus, ou que nous avons encore à obtenir dans les mois et les années à venir.

En matière d'insertion, avec mes collègues qui sont en charge de ces questions on peut se satisfaire par exemple de l'objectif qui a été atteint pour les clauses d'insertion puisque nous avons dépassé l'objectif avec 47.000 heures comptabilisées en 2011.

On peut se satisfaire également avec l'action très efficace de Joël SOLARI et des services concernés du taux d'emploi des personnes handicapées puisque l'objectif est atteint cette année.

Toujours sur cette finalité de cohésion sociale, de solidarité entre les territoires et les générations :sur la précarité énergétique avec les adjoints là aussi concernés on peut rappeler que nous approchons de l'objectif - nous espérons l'atteindre à l'horizon 2014 - qui était fixé par exemple pour équiper 800 foyers en kits.

350 sont équipés aujourd'hui. Ils sont suivis par des associations avec lesquelles nous avons conventionné de façon à avoir une réelle mesure de l'efficacité des actions qui sont entreprises. On peut considérer au vu de l'évaluation qui a été faite une économie pour ces populations précaires de l'ordre de 15 à 20% sur leurs factures d'énergie et d'eau par exemple.

Nous avons développé également des ateliers, des conférences, des animations à la maison Ecocitoyenne sur ces sujets.

Et deux espaces Info-énergie se tiennent chaque semaine en permanence à la maison Ecocitoyenne.

Enfin, afin d'améliorer le suivi commun de nos actions entre les 3 piliers que sont l'Agenda 21, le Projet Social et Bordeaux 2030 nous avons en commun aujourd'hui un outil de suivi informatique via le logiciel Sevalpro.

Toujours sur cette Finalité 1, la problématique liée à la gouvernance. Ça a bien fonctionné au titre de l'année 2011 avec trois réunions sur la gouvernance de l'Agenda 21 avec le Conseil Consultatif Participatif qui réunit 70 partenaires autour de la table pour assurer une bonne information, mais aussi une bonne cohérence de l'ensemble des politiques qui sont menées sur notre territoire.

Egalement 2 bilans de notre politique menée en 2010 qui ont été présentés en Conseil Municipal.

En matière de concertation une nouvelle mobilisation d'une nouvelle cible en 2011 autour des seniors, avec des ateliers de fabrique avec cette population-là. 150 participations et des propositions intéressantes mises en œuvre.

Le Forum Annuel Agenda 21 qui a donné lieu, comme c'était un objectif fort en 2011, à une territorialisation de l'Agenda 21 dans nos quartiers, avec une implication très forte des maires adjoints de quartier de l'ensemble du dispositif des associations. 160 initiatives ont pu être ainsi valorisées lors du Forum Annuel Agenda 21.

Et nous poursuivons notre politique d'adhésion dans les réseaux de façon à pouvoir faire de l'échange de bonnes pratiques, faire valoir aussi les réussites des uns et des autres et s'inspirer de ce qui peut être co-productible.

Coopérations Nord – Sud : Avec mon voisin Didier CAZABONNE, la Direction des relations internationales et la délégation développement durable, en 2011 le développement durable est devenu un objectif sectoriel prioritaire des accords de jumelage.

Nous avons été très présents dans la préparation avec des événements labellisés dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau où nous avons été participants de façon très forte en mars 2012 à Marseille.

Vous avez signé, Monsieur le Maire, le Pacte d'Istanbul qu'on avait voté en Conseil Municipal.

Et nous avons participé à des colloques avec l'Agence Adour Garonne.

Et là aussi une politique de présence dans les réseaux nationaux, européens et internationaux qui traitent de ces problématiques.

Sur les espaces verts et la biodiversité là aussi nous avons beaucoup d'avancées au titre de l'année 2011 grâce au travail extraordinaire que fait la Direction des parcs, des jardins et des rives en la matière.

Nous avons avancé dans la concrétisation de la carte vitale. Plus de 26.000 arbres sont géolocalisés, cartographiés. Vous savez que l'Open Data dans le cadre de la Cité digitale va dans quelques jours pouvoir être accessible pour l'ensemble de ces données.

Nous avons eu, Monsieur le Maire, dès le mois de juillet 2011, 12 parcs les plus emblématiques de la ville labellisés du label « Espace Vert Ecologique ».

Nous avançons dans la certification ISO 14001 en matière de management environnemental.

Nous sommes arrivés à l'objectif « O phyto » pour l'entretien de nos parcs et jardins dès octobre 2009 pour un objectif fixé dans le Grenelle en 2018.

Et nous avons reçu pas plus tard que samedi au Jardin Public par le président de l'association ARBRES notre labellisation pour 6 arbres remarquables dans l'ensemble du patrimoine arboré bordelais.

Nous poursuivons les travaux d'aménagement du Parc aux Angéliques.

Et nous déployons dans le cadre des engagements qu'on avait pris des parcelles de jardins familiaux et le développement des jardins partagés.

Pour terminer sur ce sujet, l'année 2012 c'est l'Année de l'Arbre marquée par tout un tas d'événements en la matière et un grand concours que nous avons lancé sur son arbre remarquable à soi.

En matière d'eau, les résultats sont très significatifs. Nous avons une diminution de la consommation totale d'eau liée à tous les besoins du patrimoine de la ville de 53% par rapport à la période de référence.

On atteint 78% de baisse de la consommation d'eau malgré l'extension du patrimoine des parcs et jardins dans ce domaine.

51% de consommation d'eau issue des nappes profondes, sachant que l'objectif du SAGE était de 20%.

Et nous avons achevé fin 2011 de récupérer l'eau géothermale de Mériadeck pour la piscine Judaïque.

Enfin sur le territoire, grande nouveauté en 2011, nous avons essayé d'avoir un maximum d'informations sur les indicateurs liés à la manière dont se comportent les Bordelais, les acteurs sur le terrain. Sachez que la consommation d'eau sur le territoire de la ville a baissé de 20% sur la même période de référence.

Finalité 3 – Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables :

Grâce à l'action du SIVU et au Président Marc GAÜZERE nous avons dépassé nos objectifs en matière d'achat de produits bios ou issus de l'agriculture raisonnée, puisque nous sommes à fin 2011 à 23,6% en volume d'achat et beaucoup plus en valeur.

Nous poursuivons avec nos partenaires, en particulier la Chambre d'Agriculture, le développement des marchés de producteurs de pays. Nous en avons eu encore un sur la rive droite samedi dernier et nous en aurons un la semaine prochaine place de la République.

Nous sommes également dans une politique d'éco-label sur un plan européen. Nous avons obtenu l'éco-label européen des hébergements touristiques avec l'UMIHRA.

Toujours sur la Finalité 3 on peut noter avec la Direction du développement économique et l'action de Josy REIFFERS les avancées pour la préparation du projet de la pépinière Darwin qui sera liée aux métiers de l'économie verte et au développement durable.

Les critères du développement durable ont été systématiquement pris en compte dans chaque nouvelle consultation lancée par la ville en 2011.

Et nous sommes membre actif et participatif du Réseau Aquitain des Achats qui est managé par l'ADEME.

Nous avons considérablement augmenté avec le Relais Textile Gironde la récupération des textiles qui sont valorisés.

Et nous continuons à soutenir le Forum NEED qui est le forum qui réunit l'ensemble des acteurs de la croissance verte, ou de l'économie verte, pour valoriser leur savoir-faire et les innovations en la matière.

Finalité 4 - Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère.

Je vous présente juste deux ou trois chiffres.

Les chiffres en matière d'énergie consommée dans les bâtiments de la ville. Je vous rappelle que l'objectif c'est -38% d'ici fin 2014. Nous en sommes à près de -21% à fin 2011. Donc on tient les objectifs.

Et nous sommes à -20% de réduction de l'énergie nécessaire pour l'éclairage public.

Les Energies renouvelables - Un grand pas en avant a été franchi en 2011 et concrétisé en mars 2012 avec le raccordement des Ombrières du Parc des Expositions. Je vous rappelle qu'en termes de puissance, 12 MWc installés c'est l'équivalent de 70% des besoins de l'éclairage public de l'ensemble de la ville. Donc c'est absolument énorme.

Nous avons également poursuivi nos efforts qui sont opérationnels, je le disais tout à l'heure, pour l'eau géothermale de la piscine Judaïque. A titre d'exemple c'est l'équivalent d'une économie de 30.000 m3 d'eau potable, et l'équivalent de 1 MWh de gaz économisé grâce à ce système.

Toujours sur la Finalité 4, peut-être Laetitia JARTY, Monsieur le Maire, pourrait résumer vite les résultats de notre politique.

MLLE JARTY. -

Monsieur le Maire, chers collègues, sur les déplacements doux alternatifs, au niveau de la part modale du vélo à Bordeaux on est environ à 9% en 2011. Je rappelle qu'avec la charte de Bruxelles on s'est engagé à atteindre les 15% en 2020.

Places des vélos : on en fait environ 1.000 par an. On en est aujourd'hui à 10.396 exactement. L'objectif était de 10.000 pour 2011.

Au niveau des linéaires de pistes cyclables, l'objectif 2011 était de 150 km, on en est à 164 km.

En 2013 la Maison du Vélo va fêter ses 10 ans. Quoi qu'il en soit, depuis 2003 on en est à 76.000 prêts de vélos.

2011 a été également l'année du 2^{ème} Code de la rue et du Baromètre de l'écomobilité avec une action ciblée notamment sur le monde de l'entreprise.

Il a également vu naître le label de la ville « Vélo touristique » avec la collaboration de Stéphan DELAUX.

26 places d'auto-partage avec la société coopérative Auto-cool.

Cela a également été la 2^{ème} édition de « Cyclable » avec le vélo élaboré avec les Bordelais et Philippe Stark qui verra le jour au printemps 2013.

Notre axe d'amélioration reste la résorption des discontinuités cyclables et leur sécurisation.

MME WALRYCK. -

Merci Laetitia.

Je reviens à la Finalité 4. Vous savez que nous avons démarré en octobre 2011 la démarche CIT'ERGIE de façon à essayer d'optimiser notre politique et essayer d'avoir l'obtention du label en janvier 2013.

Nous avons réalisé l'état des lieux des 79 actions.

Nous sommes en train de travailler à la définition d'un nouveau plan d'actions après avoir réalisé un deuxième bilan des émissions de gaz à effet de serre. Je précise que nous aurons demain un comité de pilotage sur ces questions-là, avant qu'il n'y ait un Conseil Municipal pour vous soumettre ce nouveau plan d'actions en septembre prochain.

Finalité 5 – Epanouissement de tous les êtres humains.

J'insisterai sur la terriotorialisation de l'Agenda 21 dont je vous parlais tout à l'heure, avec 160 initiatives recensées dans les quartiers.

Le Forum Agenda 21 dédié à ces questions et aux associations.

La duplication des initiatives avec 8 dupliquées et 18 qui sont duplicables.

Avec Jean-Louis DAVID sur la prévention, la sécurité et la lutte contre les nuisances, un certain nombre d'initiatives ont été prises.

Un protocole est à l'étude avec les opérateurs de téléphonie mobile.

La surveillance du niveau des champs électromagnétiques dans les écoles et les crèches se poursuit.

Nous travaillons avec la CUB et les services de l'Etat au Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Nous avons fait une première exposition à la Maison Eco-citoyenne en fin d'année 2011 sur la problématique du bruit avec l'ensemble des acteurs parties prenantes.

Et nous avons en fin d'année, surtout début 2012, démarré l'étude sur la faisabilité d'une ZAPA en lien avec la CUB, la Ville de Mérignac, les services concernés, l'ADEME et l'AIRAQ.

L'éducation au développement durable.

C'est la montée en puissance en 2011 de la maison Eco-cityenne.

31.4000 visiteurs et 270 événements.

Peut-être Ludovic BOUSQUET veut-il dire deux mots sur le sujet.

M. BOUSQUET. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, dans le cadre de cette sensibilisation aux problèmes de l'environnement s'inscrit la création de la maison Eco-citoyenne, lieu de valorisation et d'évaluation, site d'expositions et espace de sensibilisation. Elle a été ouverte et inaugurée en octobre 2010.

L'année 2011 a été l'année de montée en puissance de cette maison Eco-citoyenne avec 31.400 visiteurs pour un total cumulé à fin mai 2012 de plus de 54.000 visiteurs.

270 événements ont déjà eu lieu dans cette maison : des débats, des colloques, des conférences. Notamment récemment l'exposition « Décibels en tête » consacrée à la question du bruit, question importante mais souvent négligée, exposition qui a réuni à elle seule plus de 4.500 visiteurs.

Les Bordelais, les Bordelaises et plus largement les habitants de l'agglomération sont en train de s'approprier cette maison Eco-citoyenne.

Un comité de programmation se réunit plusieurs fois par an auquel participent toutes les associations concernées, les institutions telles que l'ADEME, la DREAL et bien entendu la mairie pour fixer justement le programme de cette maison Eco-citoyenne.

Il faut continuer sur cette lancée. C'est pourquoi la communication sur ce lieu sera encore améliorée avec notamment l'instauration d'une signalétique plus visible le long des quais.

MME WALRYCK. -

Je voulais indiquer que nous aurons deux grands rendez-vous : l'université d'été de la communication pour le développement durable qui pour la première fois va se tenir à Bordeaux les 23 et 24 août prochains, et le grand rendez-vous annuel du Forum Agenda 21 qui aura lieu le samedi 13 octobre au H 14.

Enfin toujours sur l'éducation au développement durable on peut citer le programme européen piloté par le Jardin Botanique qui consiste à former les enseignants et les enfants sur ces thématiques, la convention éducative avec Brigitte COLLET et l'Inspecteur académique, les enfants en classes vertes et les tickartes pour les écoles.

Je me permettrai d'en rester là puisque vous avez un document beaucoup plus fourni entre les mains. Je suis prête avec mes collègues à répondre à vos questions.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, concernant cette communication nous sommes heureux que la municipalité ait écouté nos remarques portant sur le champ couvert par l'Agenda 21. Ce bilan, en dissociant en deux parties ce qui relève des efforts faits au sein des services municipaux et ce qui relève des efforts menés sur l'ensemble du territoire de la commune, va en partie dans le sens de notre demande.

En ce qui concerne les nombreuses actions conduites par la ville le bilan reste plutôt bon. Des efforts ont en effet été faits dans le sens d'une meilleure gestion municipale d'un engagement en faveur de l'environnement. On pourrait mégoter sur quelques points, mais globalement cela va dans le bon sens.

Quelques remarques tout de même sur l'action de la ville.

Sur les déchets, j'avoue que le passage avec des chiffres n'est pas très clair. Il mériterait d'être plus précis.

Sur les énergies renouvelables le document donne l'impression qu'on cherche à atteindre l'objectif chiffré et qu'on s'en contente. Ce n'est pas parce qu'on a le parking du Lac et la géothermie qu'on ne doit pas faire un effort massif d'investissement énergétique sur l'ensemble du patrimoine. La transition énergétique, je le rappelle ici, c'est viser surtout l'autonomie des bâtiments.

Sur les antennes relais le document rappelle que la ville cherche un moyen de peser dans le dialogue avec les opérateurs, cependant nous savons tous ici que tant qu'une loi ne fixera pas un seuil maximal de 0,6 V/m les communes ayant perdu tout pouvoir décisionnaire ne pourront imposer quoi que ce soit aux opérateurs.

Mais ce qui pose encore problème dans ce bilan c'est le chapitre appelé « Politique publique au service des Bordelais ».

A la lecture de ce chapitre on sent toujours la difficulté à dissocier encore une fois ce qui relève de la municipalité de ce qui relève des actions des Bordelais. Je ne parle pas des incitations de la ville en faveur des Bordelais, mais des indicateurs susceptibles de rendre mieux compte d'un réel changement de comportement.

Par exemple lorsque le document évoque le « O phyto » ou les produits bios pour le SIVU, cela ne concerne encore une fois que les services.

De même la consommation d'eau et la consommation d'énergie intègrent les services et les administrations.

On le voit bien ici, ce qui manque dans cet Agenda 21 et surtout dans ce chapitre 2 ce sont de réels indicateurs qui permettraient de démontrer l'avancée des Bordelais en ce sens.

C'est ainsi que les chiffres sont bien souvent globalisés. Vous n'avez pas réussi à donner des éléments chiffrés fixant précisément ce que font les Bordelais sur le terrain.

Nous estimons qu'une réelle recherche d'indicateurs doit être proposée sur ce chapitre 2. Ce n'est pas le cas pour l'instant. Je me permettrai d'illustrer mon propos en prenant quelques exemples et en proposant quelques indicateurs.

Sur la consommation responsable, par exemple, le nombre d'AMAP et surtout le nombre de familles inscrites doit être un indicateur. Il est surprenant que ce ne soit pas dans ce document. C'est vrai que Pierre HURMIC vient de me donner le document final. Visiblement il est mentionné le nombre d'AMAP mais pas le nombre de familles. On sait que sur l'AMAP de Bordeaux centre, par exemple, ils ont des difficultés à recruter des familles.

Sur les déchets, si l'exemple du Relais Textile Gironde est un excellent indicateur, le tonnage récolé dans les bornes de verre et tout aussi pertinent. J'avais demandé que ça soit pris en compte et comptabilisé, ce n'est malheureusement toujours pas fait.

Je rappelle que la CUB reste en dessous des objectifs du Grenelle avec un taux de recyclage de 33% au lieu de 35%.

Sur l'énergie il aurait été intéressant de dissocier de la puissance photovoltaïque ce qui relève de la ville et ce qui relève des Bordelais.

De la même manière, le nombre de panneaux solaires ou chauffe-eau solaires installés par les Bordelais devrait être aussi un indicateur.

Du reste je regrette que la ville ne soit pas plus moteur en subventionnant ce type d'installation. La Ville de Lille par exemple l'a fait avec succès.

Sur l'eau, les chiffres étant globalisés il est difficile de savoir ce qui relève de la prise de conscience ou de l'économie face à l'augmentation du prix de l'eau. Un bon indicateur serait de suivre la consommation par exemple de quelques familles bordelaises volontaires afin de suivre leur consommation au fil des années.

Sur la préservation de la biodiversité nous regrettons que la ville ne subventionne plus l'achat de composteurs qui permettaient de réduire les déchets de jardin, d'œuvrer pour une gestion écologique des jardins privés et surtout d'avoir un indicateur environnemental sur les bonnes pratiques des Bordelais. Plus de compost, je le rappelle, c'est moins de traitement chimique dans son jardin.

En ce qui concerne les écoles, le nombre de « Pédibus » est un indicateur qui manque aussi à ce bilan.

Voilà rapidement quelques remarques que nous souhaitions apporter à cette communication qui est plutôt positive concernant les actions des services, mais nous laisse encore sur notre faim en ce qui concerne les actions à l'échelle du territoire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Pour le groupe socialiste, Monsieur le Maire, je voudrais vous dire qu'on partage tout à fait votre déclaration liminaire sur la modération nécessaire à la bonne tenue de nos réunions. Il faut être deux. Nous sommes un, déjà. Donc j'espère que ça sera le cas.

Dans ce débat je voudrais intervenir sur un point très précis et pas sur l'ensemble du rapport qui nous a été présenté, sur les antennes relais de téléphonie mobile dont il est question à la page 11.

C'est avec un certain retard qu'on avait signé une première charte entre la ville et les opérateurs de téléphonie mobile qui n'était pas contraignante mais qui malgré cela suscitait un recours des opérateurs car nous n'étions pas en situation de faire appliquer strictement notre charte.

Dans certaines communes la notion d'atteinte à l'environnement, l'utilisation ou non par les opérateurs des bâtiments municipaux ont servi de monnaie d'échange, en quelque sorte, entre la municipalité et les opérateurs. Pour ne pas se heurter à des refus municipaux les opérateurs ont préféré se soumettre aux exigences municipales. A Bordeaux rien de tel.

Aujourd'hui on réfléchit à une seconde charte, mais comme on se plie à la norme nationale fixée par décret du 3 mai 2002 - donc ça fait un certain temps - à 41 V/m maximum, et comme également on a laissé Free développer sur Bordeaux son propre réseau autonome, on ne voit plus bien à quoi cette charte peut servir.

Le Conseil de l'Europe il y a un an préconisait la limitation au niveau le plus bas qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre. A Paris c'est fixé à 2 V/m. Dans la plupart des pays européens on est dans des normes entre 2 et 6 V/M. Et à Bordeaux on applique la directive nationale qui est 41 V/m. 2, 4, 6 et 41 sur Bordeaux. C'est trop. Je crois qu'il faut une politique plus contraignante.

Il y aura certainement, je pense, des avancées nationales. Mais sans tarder il faut pousser les opérateurs à passer par des exigences. Etre à moins de 100 m des établissements accueillant des enfants de moins de 12 ans est le minimum exigible.

Dans l'attente de la modification du seuil et de la suppression des antennes situées à moins de 100 m de lieux d'accueil de jeunes, et il y en a beaucoup qui sont encore situées à moins de 100 m, je crois qu'il faut que tous les projets en cours soient suspendus.

Je sais, Monsieur le Maire, que vous êtes sensible à ce problème. Je sais que vous en avez assez d'être mené en bateau par les grands opérateurs de téléphonie mobile. Si vous le souhaitez je suis prêt à travailler avec vous à un amendement du texte qui nous est proposé à la page 11 pour le rendre à la fois plus contraignant et plus opérationnel. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Nous avons dès le début soutenu les objectifs définis par l'Agenda 21 et nous saluons le travail d'évaluation service par service des préconisations retenues. Il en découle un constat d'une réelle transversalité des résultats obtenus.

Cela dit nous persistons à penser que des efforts seraient nécessaires dans trois domaines.

Le premier domaine c'est le domaine économique pour lequel nous pensons que les filières électriques et nautiques devraient être au cœur d'un projet économique, notamment sur Bordeaux Nord, avec l'idée force que ces activités sont tournées vers la réduction première des gaz à effet de serre.

Le deuxième domaine c'est les déplacements et les transports.

Déplacements, car on sent une certaine inertie, ici comme à la Communauté Urbaine d'ailleurs, à ne pas utiliser le rail pour le transport en commun en site propre, par exemple du pont Bacalan-Bastide, et le bouclage de la ligne de ceinture SNCF.

Déplacements, quand on préfère se complaire de l'usage de la voiture ou de bus de substitution pour finir la ligne B du tramway sur la partie Claveau - Bassins à Flot, prétextant une difficulté à rénover le pont des écluses.

Transport fluvial. Quel gâchis de voir notre Garonne désertée par la batellerie quand celle-ci pourrait jouer un rôle pour le transport des déchets, par exemple de la station de Latule aux Bassins à Flot jusqu'à l'usine Atria de Bègles, mais aussi pour le transport de matériaux de construction de nos trois grands chantiers urbains que sont La Bastide avec Brazza, Euratlantique, et bien sûr les Bassins à Flot ; d'ailleurs chantiers urbains que certaines communes comme Paris ont décidé d'investir avec par exemple la mise en place de barges-pontons de manutention permettant le transport et l'économie de plusieurs centaines de camions dans la ville.

Et pourquoi pas, comme est en train de l'expérimenter la Ville de Lillle, des pôles mobiles de livraison de marchandise par la voie d'eau à partir de centres de déchargement.

Enfin les déplacements de personnes via les bateaux-bus. Suite à mon indignation lors du dernier Conseil Municipal, la CUB a convenu qu'il y aurait bien un ponton à Bacalan-Claveau, mais l'échéance n'est pas avant 2015. Je trouve que ce n'est pas sérieux. J'ai l'impression qu'on persiste ici comme à la CUB dans une visée minimaliste de l'utilisation du fleuve sur la ville, alors qu'à mon sens ça devrait être un vecteur premier de développement durable et d'Agenda 21.

Dernier point : sur l'éducatif et le scolaire où Mme WALRYCK a présenté rapidement une diapo. Des efforts louables ont été faits en direction des publics scolaires notamment pour les classes vertes, le Jardin Botanique, le Parc Rivière et bien sûr la maison Eco-citoyenne.

Nous regrettons cependant qu'un des aspects du volet éducatif qui est celui de la découverte de l'environnement hors Bordeaux par le biais des classes de découvertes reste limité. 46 classes seulement en 2011, soit environ une classe pour deux écoles publiques, quand on sait que d'autres communes, notamment sur la Communauté Urbaine, se fixent l'ambition que toute une classe d'âge puisse bénéficier d'un séjour avec nuitée dans sa scolarité primaire. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. PEREZ

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, très rapidement. Ce document est un beau document. Rien à dire sur la forme. Rédaction parfaite. En plus nous en partageons beaucoup du contenu.

Cependant un point nous laisse perplexes, tout au moins sur la forme.

La Finalité 5 – Epanouissement des êtres humains – est réduite à sa plus simple expression. On nous parle de formation des agents, d'antennes relais et d'un audit de sécurité incendie. C'est peu pour l'épanouissement de l'être humain qui doit être au centre de tout projet politique et de tout projet écologique au sens propre du mot.

Cela devrait être la partie centrale de ce dispositif, mais on donne l'impression que c'est le cousin éloigné, le chapitre rajouté à la va-vite, presque comme un passage obligé. C'est dommage. Je me demande si à l'avenir nous ne devrions par réorganiser la présentation du rapport autour de ce point.

Je me félicite des progrès réalisés, disons-le clairement, même si comme beaucoup d'entre-nous à l'heure de ce qu'il faut bien appeler malgré les précautions oratoires, l'échec du Sommet G+20 de Rio, on est en droit de se demander si nous ne sommes pas des « modernes(?) » tant il semble que les villes sont beaucoup et la communauté internationale peu.

M. LE MAIRE. -

M. DELAUX

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, avec notre collègue Vincent MAURIN nous partageons une grande ambition pour ce fleuve et nous avons tous une envie très ardente de le voir revitalisé au plus vite.

Il faut bien se rappeler qu'il n'y a pas si longtemps encore, disons une douzaine ou une quinzaine d'années, il n'y avait plus de vie sur ce fleuve.

Aujourd'hui, certes la vie économique qu'évoque Vincent MAURIN n'a pas repris forme, par contre une vraie vie est en train de se mettre en place : à travers des bateliers, qui sont des bateliers de tourisme, qui sont des bateliers de loisirs, à travers la croisière fluviale qui s'est réinstallée à Bordeaux et qui va se développer dans les années à venir, à travers la croisière océanique que nous avons protégée, mais aussi à travers la vie associative.

Il y a aussi ce projet de transport à passagers sur lequel je ne partage pas votre avis cher collègue. Nous avons une vraie ambition pour ce transport de passagers.

Tout cela prend la forme d'un « schéma directeur pour la revitalisation de la vie du fleuve ». Ce schéma directeur nous le discutons avec tous les acteurs concernés : les institutions, les professionnels, le monde associatif. Et nous espérons d'ici à quelques semaines, sans doute au début de l'automne, avoir un vrai schéma qui permettra à la fois de prendre les contraintes et de gérer l'existant, mais aussi de pouvoir accueillir de nouveaux projets puisqu'il y a aujourd'hui beaucoup de projets qui sont mûris ici et là par des acteurs économiques, ou des projets associatifs ou d'ordre public.

Je pense qu'on est dans une progression. Certes on a tous envie que ça aille vite, mais nous avons aussi eu besoin de franchir un certain nombre d'étapes dont en particulier, vous l'avez évoqué à travers vos différents propos, les équipements fluviaux qui sont des éléments indispensables pour cette revitalisation du fleuve.

M. LE MAIRE. -

Merci

Mme WALRYCK.

MME WALRYCK. -

Je vais répondre de façon globale.

M. PAPADATO, sur vos remarques s'agissant des énergies renouvelables, évidemment que notre objectif n'est pas de se contenter, même si nous allons y arriver, à 23% d'énergies renouvelables dans la consommation liée aux besoins de la ville. On y arrivera je pense dès 2013, mais nous sommes dans une perspective de transition énergétique à l'échelle de la ville durable. Et puisque vous participerez demain au comité de pilotage, on traitera de ces questions. C'est demain qu'on détaillera tous ces aspects puisque ça va donner lieu à un plan adapté avec de nouvelles mesures. Nous les verrons ensemble demain.

Sur les antennes, je ne sais pas si Jean-Louis DAVID qui préside la commission veut répondre ? Nous sommes en attente des évolutions législatives et réglementaires puisque le décret que nous avions pris a été annulé. Dans cette attente - vous le savez M. PAPADATO puisque vous en êtes membre - nous cherchons le moyen d'avoir un protocole le plus satisfaisant possible avec les opérateurs.

Sur les indicateurs, le chapitre 2, et la nécessité de disposer d'indicateurs sur ce que font les acteurs et les habitants sur le territoire, nous partageons évidemment cet objectif que vous nous rappelez chaque fois avec raison.

Le nombre d'AMAP était indiqué.. Ce n'est pas toujours très facile d'avoir dans le temps nécessaire les résultats de ces chiffres-là.

Vous avez vu dans le rapport, je n'en ai pas parlé, mais on a les résultats des chiffres par exemple de la consommation énergétique sur notre territoire. On verra demain quels sont les résultats également du bilan de gaz à effet de serre sur le territoire. Donc on pourra dans le prochain rapport décliner davantage ces données-là avec plus de précision.

S'agissant de l'eau, les -20% de consommation par les habitants sur la commune, là on a des données un peu plus détaillées. Ce qu'il faut savoir c'est que les -20% résultent du comportement et de la réduction de consommation des grands comptes plutôt que des particuliers et que l'amélioration du réseau et les évolutions techniques ont conduit à une baisse un peu mécanique de la consommation pour les particuliers. Cela nous engage à poursuivre notre effort pour faire en sorte que les comportements se modifient et le fassent durablement.

Pour les pédibus, on ne l'a pas mentionné dans le rapport parce qu'on reste à un chiffre de l'ordre de 16 à 20, 22 pédibus par an, puisque chaque année avec les écoles, vous connaissez bien le dispositif, il faut remobiliser tout le monde, donc on n'a pas mis le chiffre sur l'année 2012.

Pour M. MAURIN, sur le fleuve, Stephan DELAUX vous a répondu. S'agissant de la problématique du transport fluvial pour les déchets ou pour les chantiers urbains c'est une réflexion qui est déjà en cours à laquelle nous participons. Nous participons également à une réflexion dans le cadre du Grenelle des Mobilités Métropolitaines.

Je crois que j'ai répondu à peu près à toues les questions.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais joindre mes félicitations à toutes celles qui ont déjà été décernées à Anne WALRYCK et ses Conseillers Municipaux délégués, ainsi qu'à nos services administratifs.

D'abord les choses sont bien présentées dans un document facilement visible, bien structuré, et ensuite des résultats très intéressants peuvent être mis en exergue.

Je partage l'observation de M. PAPADATO sur le fait qu'il est plus difficile d'entraîner les Bordelais dans l'aventure et sur la nécessité peut-être de mieux préciser les critères d'évaluation de l'évolution des comportements de la population bordelaise. C'est un travail de longue haleine.

Mais enfin à un moment où un certain scepticisme sur les stratégies de développement durable se fait jour après ce qu'il faut bien appeler un échec assez net de Rio +20 où rien de véritablement important n'a été décidé sinon l'engagement de mettre au point des objectifs pour le développement durable dont aucun n'est encore précisé et sinon un certain engagement à améliorer la protection de la haute mer sans que là encore un outil juridique n'ait été véritablement désigné, mais rien sur l'organisation mondiale de l'environnement et rien sur l'économie verte, on ne peut pas dire, malgré les déclarations triomphalistes de la présidente brésilienne qui est bien dans son jeu puisque c'est Rio qui accueillait le sommet, que ce soit un succès alors que tous les dérèglements que nous connaissons se poursuivent et que les raisons d'être très inquiets sur l'avenir de la planète et de l'humanité se renforcent au fil du temps, donc essayons de faire ce que nous pouvons à notre modeste échelon.

Merci pour cette communication.

Agenda 21 de Bordeaux

Bilan 2011



Sommaire

ntro	duction	4
3ilar	pitre I. n des actions conduites en 2011 au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et rités internes de la Ville	des 6
•	Finalité 1. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations	7
	Finalité 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	8
•	Finalité 3. Dynamique de développement suivant des modes de production responsables	10
•	Finalité 4. Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	11
•	Finalité 5. Epanouissement de tous les êtres humains	13
Polit	oitre II. ique publique, orientations et programmes mis en œuvre en 2011 par la Ville sur son terri ervice des Bordelais	toire 14
	Finalité 1. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations	15
	Finalité 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	17
	Finalité 3. Dynamique de développement suivant des modes de production responsables	18
	Finalité 4. Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	20
•	Finalité 5. Epanouissement de tous les êtres humains	22

Introduction

Depuis l'adoption de l'Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial (PCET) en décembre 2008, un bilan des 260 mesures qui le constitue est présenté chaque année en Conseil municipal.

Par ailleurs, conformément aux exigences de la loi reprises par le décret du 17 juin 2011, un « Rapport du Développement Durable » doit être rédigé chaque année par toute collectivité locale de plus de 50 000 habitants préalablement au débat budgétaire. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

Au regard des cinq finalités suivantes mentionnées à l'article L.110-1 du code de l'environnement,

- Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Dynamique de développement suivant des modes de production responsables
- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Epanouissement de tous les êtres humains

ce rapport du développement durable doit intégrer :

1/ le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,

2/ le bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre par la Ville sur son territoire, au service des Bordelais¹,

3/ l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes ("les éléments déterminants de la démarche").

C'est pourquoi, dans un souci d'harmonisation et de cohérence de la présentation des résultats, le bilan annuel de l'Agenda 21 présenté ici (et portant sur 2011) est dorénavant partie intégrante du rapport du développement durable et en constitue les deux premières parties. Il sera complété, à l'occasion du débat budgétaire, d'un chapitre principalement consacré aux avancées et aux perspectives 2013.

¹ Le décret du 17 juin 2011 stipule que le rapport doit comporter également « ...un bilan de l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire considéré.». Les rapports développement durable rédigés par les différentes institutions qui interviennent sur le territoire de la ville (Etat, Conseil régional, Conseil général, Communauté Urbaine de Bordeaux, etc.) constituent donc un complément utile au présent rapport.

Chapitre I:

Bilan des actions conduites en 2011 au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la Ville

Finalité 1 - Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées

En 2011, **1,3 M€** ont été consacrés aux travaux d'accessibilité des bâtiments publics. Ces travaux sont évalués, dans leur totalité et pour les 259 bâtiments municipaux, à la somme de 35 M€; ils sont co-financés avec le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap représente 6,10 % de l'effectif total de la Ville contre 4,74% en 2010. L'objectif fixé de 6% en 2011 est donc atteint.

Bordeaux fait partie des 6 territoires retenus par les Ministères du Tourisme, des Solidarités et de la Cohésion sociale pour la mise en œuvre du nouveau label Destination pour Tous.

La Charte Ville et handicaps a été signée le 9 mai 2011 avec 18 associations. Cette charte concerne tous les types de handicaps et comporte 7 thèmes (gouvernance, communication//information/sensibilisation, vie quotidienne, enfance/jeunesse/éducation, emploi/formation, accessibilité, accès à la vie sociale).

Deux **boucles magnétiques**, dispositif d'amplification des signaux pour les malentendants, équipent l'Athénée et la Maison écocitoyenne; une 3^{ème} est itinérante. Chaque nouveau projet municipal doit désormais intégrer cet équipement.

Lutter contre la précarité énergétique

Afin d'optimiser les actions de lutte contre la précarité énergétique, la Ville a constitué un **groupe de travail** regroupant les services de la Ville travaillant sur cette thématique et l'ensemble des acteurs du territoire (FSL, Conseil Général de la Gironde, fournisseurs d'énergie, services de l'Etat...).

En interne, dans le cadre de la mise en œuvre du logiciel Sevalpro pour une meilleure efficacité de l'action municipale, la Délégation au développement durable a fait de ce sujet une mesure commune entre l'Agenda 21, le Projet social n°3 et le projet d'aménagement urbain Bordeaux 2030.

Conforter la gouvernance

Les instances de gouvernance de l'Agenda 21 ont été réunies selon le calendrier suivant :

- le bilan annuel a été présenté en Conseil municipal le 28 mai 2011
- le Conseil consultatif et participatif (CCP) s'est réuni à deux reprises, le 25 mars et le 12 décembre 2011
- le Rapport du Développement Durable a été présenté le 24 octobre 2011 en Conseil municipal
- le Forum Agenda 21 s'est tenu le 5 novembre 2011 à la Maison écocitoyenne.

Les collaborations avec le réseau des agendas 21 de la **Gironde** et dans le cadre des groupes de travail organisés par l'**Etat**, la **CUB** et la **Région** se poursuivent.

L'adhésion et la participation de la Ville se pérennisent au sein des structures/manifestations/réflexions/mouvements les plus représentatifs, notamment le

Comité 21, Good Planet (10:10), EcoCités, EcoQuartiers, ICLEI, PCET, le programme Pagode, Plan restaurer et valoriser la nature en ville, plan de déploiement de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques, Energie Cité,

Développer les coopérations Nord Sud

En 2011, les efforts les plus importants ont porté sur les collaborations Nord Sud et sur le positionnement de Bordeaux en tant que métropole du Sud.

La Direction des Relations Internationales a inscrit le **développement durable** parmi les **objectifs sectoriels prioritaires** des conventions et accords de coopération. Dans les faits, à titre d'exemples, la dépollution de plans d'eau à Wuhan (Chine) est engagée avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne tandis que 5 ingénieurs de cette ville ont été invités à Bordeaux pour une formation au Bilan Carbone; à Ouagadougou (Burkina Faso) le plan d'assainissement des eaux pluviales se poursuit tout comme l'alimentation en eau potable de quartiers défavorisés de Casablanca (Maroc); le centre de santé mère-enfant de Sogoniko à **Bamako** (Mali) est aidé sur le plan pédagogique.

Le **colloque international Eau et Solidarité internationale** a été organisé le 9 décembre 2011 à Bordeaux en collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. 25 villes membres de l'AIF ont été conviées à cette journée de réflexion, contribution de la Ville de Bordeaux à la préparation du 6^{ème} Forum mondial de l'Eau.

En ouverture de ce colloque, Bordeaux a signé le **Pacte d'Istanbul**, texte d'engagement volontaire élaboré lors du Forum d'Istanbul en 2009, qui fait de la question de l'eau une priorité mondiale et des collectivités, l'acteur majeur de sa préservation et de son partage

Dans le cadre de la semaine de la **Solidarité internationale**, un séminaire de réflexion sur le thème **Femmes**, eau et développement durable a été organisé du 17 au 19 novembre.

La Ville de Bordeaux a mis l'accent sur ses partenariats méditerranéens, notamment en réunissant les **représentantes de ses villes jumelles** lors de la Journée de la Femme.

Dans le cadre de sa **politique de solidarité internationale**, la Ville a voté une aide d'urgence de 50 000 € en soutien de la population habitant la Corne de l'Afrique.

La Ville continue de siéger ou de participer à de nombreuses **instances internationales**, notamment à Cités Unies, ICLEI, à la Commission nationale de la coopération décentralisée (référent de la coopération France Chine), au Bureau exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis, au Bureau exécutif du Conseil des Communes et Régions d'Europe.....

Finalité 2 - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Accroître l'offre des parcs et jardins de la Ville et développer leur gestion raisonnée

La séquence 2 du Parc aux Angéliques (8 ha quai de Queyries en aval du Pont de Pierre) est en cours de réalisation. Il reste 7 tranches jusqu'en 2016 /17 pour terminer cette séquence.

Les orientations paysagères de la séquence 3, en amont du Pont de Pierre, sont en cours de définition, en liaison étroite avec l'OIN maître d'ouvrage de l'opération Garonne-Eiffel.

La majeure partie des procédures inhérentes à la démarche de **certification ISO 14001** (système de management environnemental) de la Direction des parcs, des jardins et des rives est en cours de finalisation : la phase d'analyse environnementale a été réalisée en 2010.

Plus de 1 037 arbres ont été plantés en plus des plantations effectuées sur le Parc aux Angéliques pour un total de 237 arbres abattus (dont une grande partie de la rue du Grand-Maurian en rénovation et de nombreux arbres à courte durée de vie sur les bords du lac).

Une "Charte de l'arbre de Bordeaux" est en cours de préparation ; ses principes prévoient notamment l'élaboration d'une liste d'outils à développer progressivement. Les travaux d'étude devront aboutir à la labellisation de 4 arbres au titre "d'Arbres Remarquables de France".

La "carte vitale de l'arbre" : la gestion et la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) du patrimoine arboré a été mise en place au travers du logiciel Méliade déployé auprès de l'équipe d'élagage. 25 268 arbres avaient déjà été cartographiés. 5 000 arbres urbains restent à recenser et à situer.

Mieux gérer la consommation d'eau et chercher de nouvelles ressources

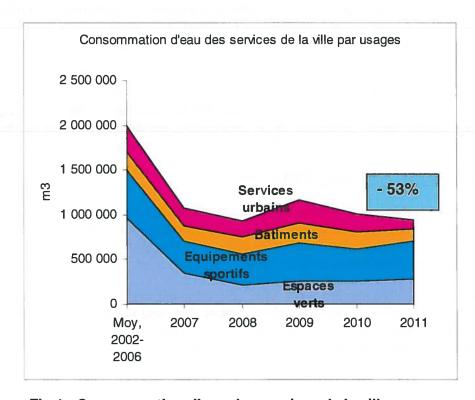


Fig.1 : Consommation d'eau des services de la ville par usages

La consommation totale d'eau (forages compris) a été réduite de 53% (Fig. 1) passant de 1 995 813 m³ à 942 903 m³ en moyenne au cours de la période 2002-2006 à 2011. Les efforts ont été menés par l'ensemble des services : la consommation des parcs et jardins a diminué de plus de 78%, la consommation des services urbains (propreté, marchés,

hygiène, fontaines...) a diminué de près de 67%, celle des bâtiments municipaux de 26% et celle des équipements sportifs de 22%.

La consommation d'eau issue des **nappes profondes** (forages inclus) a **diminué de 51%** entre la période 2002-2006 et 2011 permettant à la Ville de dépasser largement l'objectif de réduction de 20% des prélèvements d'eau fixé par le SAGE de la Gironde à l'horizon 2013.

Des études de faisabilité ont été menées pour la réalisation de forage de substitution sur les quais et la récupération des eaux de ruissellement dans les parkings souterrains.

Les travaux de récupération de l'eau géothermale issue du réseau de Mériadeck pour l'alimentation des bassins et le chauffage de la piscine Judaïque ont été achevés à l'automne 2011, ce qui va permettre une économie d'eau potable d'environ 30 000 m³ par an et de gaz d'environ un millions de KWh de gaz.

Finalité 3 - Dynamique de développement suivant des modes de production responsables

Accompagner les parties prenantes vers l'éco-responsabilité et promouvoir les métiers du développement durable

A titre expérimental pour l'année 2011, **deux nouveaux formulaires**, intégrés aux demandes de subvention et aux demandes d'occupation de l'espace public, ont été adressés à toutes les associations et organisateurs de manifestation. Une personne est spécialement chargée du suivi de cette démarche, notamment auprès des clubs sportifs.

L'Umihra, Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière et de la Restauration de la région Aquitaine, a lancé un appel à projet « éco-label européen des hébergements touristiques », avec l'appui financier de la délégation au développement durable et la direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement.

Développer les achats éco-responsables

La Ville fait partie du **Réseau Aquitain des Achats** (RAA) animé par l'ADEME et a participé aux 9^{èmes} Rencontres de ce réseau. Les deux acheteurs de la Ville, spécialement affectés au développement durable, et le personnel de la délégation font partie des groupes de travail et suivent les formations proposées dans ce cadre.

Pour chaque nouvelle consultation de la Ville, une note est systématiquement intégrée aux critères d'attribution afin de juger des démarches des soumissionnaires en faveur du développement durable dans la chaine logistique du traitement des commandes (transport, conditionnement, dématérialisation, insertion sociale...).

Le volume d'achats éco labellisés fin 2011 s'élève à 2 M€.

Développer une économie responsable

Un Chargé de mission **économie durable** a été nommé à la Direction du **développement économique**, de l'emploi et de l'enseignement supérieur afin de suivre particulièrement les projets de création d'entreprises relevant d'une activité éco-responsable.

Réduire, mieux gérer et valoriser nos déchets

L'acquisition de mobilier urbain s'est poursuivie avec **130 cendriers de rue** supplémentaires et **2800 corbeilles à papier** installés en 2011.

En 2011, la Ville a réduit et amélioré le tri sélectif des déchets municipaux (120 t de papier en 2011 contre 200 t en 2008). Le taux de tri dans les bâtiments municipaux est de 23%, soit une économie de 220 tonnes de bois, 7480 m³ d'eau (soit la consommation annuelle moyenne de 136 personnes) et 1 600 MWh (soit la consommation énergétique annuelle de 156 personnes).

De nouveaux marchés concernant les produits fermentescibles et les produits dangereux ont complété ce dispositif : 48 t de déchets fermentescibles, 106 t de déchets industriels. La collecte de déchets verts a représenté 1 170 t dont 875 t ont été valorisées en compost. 23 points de collecte de sapins de noël ont été installés pour les recycler et les valoriser énergétiquement.

19 écoles, dont 10 nouvelles en 2011, participent au tri sélectif des produits fermentescibles.

Finalité 4 - Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

Réduire la consommation d'énergie et rechercher des solutions alternatives aux énergies fossiles (Fig. 2)

Agir sur les bâtiments municipaux pour atteindre l'objectif de réduction des consommations de – 38 % à l'horizon 2014

Depuis 2007, des efforts considérables sont effectués dans les bâtiments de la Ville (isolation, remplacements de chaudières, changements de lampes, contrôle et pilotage des installations, sensibilisation).

Conformément aux prévisions, on constate une **réduction de près de 21% des consommations d'énergie** dans l'ensemble du patrimoine de la Ville (référence 2007, à périmètre constant et après correction de la variation des données climatiques). La consommation d'énergie des bâtiments de la Ville est passée de 92,5 GWh en 2007 à 73,33 GWh en 2011, en valeur corrigée soit 2870 tonnes de CO₂ (brut) évités.

A titre d'exemple dans les écoles, l'accent a été mis sur le changement des menuiseries extérieures (4 écoles), sur l'isolation de plus de 6 000m² de combles.

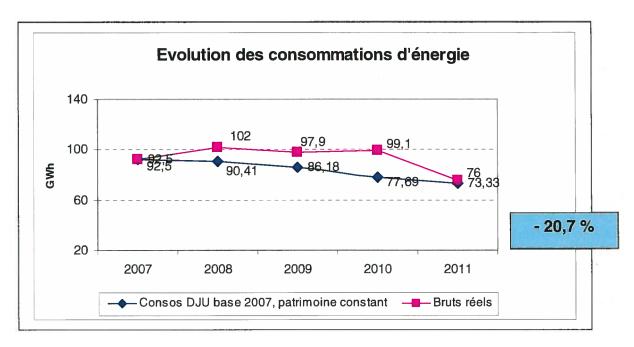


Figure 2 : Consommation d'énergie du patrimoine bâti de la ville depuis 2007

Agir sur la consommation électrique de l'éclairage public

Dans le cadre de la recherche de l'efficacité énergétique des équipements d'éclairage public, depuis janvier 2010, 7210 lampes basse performance ont été remplacées, 774 LED et 1090 points lumineux sous réducteur de tension ont été installés. On constate une stabilisation de la consommation d'énergie par rapport à 2010 et une réduction de 20% depuis 2007.

S'engager dans la démarche de labellisation européenne Cit'ergie®

Depuis octobre 2011, la Ville s'est engagée dans une démarche de **labellisation de sa politique énergie climat**, qui comporte deux phases : réalisation de l'état des lieux de la politique menée par la Ville sur la base d'un catalogue de 79 actions, puis définition d'un plan d'actions pour 4 ans permettant d'adapter le Plan climat énergie territorial actuel (PCET). La labellisation Cit'ergie est attendue **début 2013.**

<u>Développer les énergies renouvelables pour un objectif de 23% de la consommation</u> de la Ville

Les ombrières du parc des expositions sont raccordées au réseau depuis avril 2012. La production annuelle attendue est de 13 GWh, ce qui permettra de dépasser fin 2012 l'objectif de 23% d'énergie renouvelable dans la consommation de la Ville et de couvrir l'équivalent de 70% des besoins en électricité pour l'éclairage public.

A titre d'exemple, les **cellules photovoltaïques des serres du jardin botanique** ont permis de couvrir **23% des besoins** en électricité du site. Les panneaux photovoltaïques ont produits 10 MWh en 2011.

Les travaux de raccordement au réseau de **géothermie** de Mériadeck de l'Hôtel de Ville sont réalisés. La chaufferie sera opérationnelle pour la prochaine saison de chauffe.

Favoriser les modes de déplacements doux ou alternatifs

Grâce au développement de la **mutualisation**, le pool des véhicules de service a été **réduit de 10 véhicules**. Le renouvellement du parc automobile génère une **meilleure performance** : il comporte des véhicules de service de moins en moins émetteurs de CO₂, soit 105 g en 2011 contre 118 g en 2008 sur la base de la moyenne des véhicules légers indiquée par les constructeurs automobiles et 157 g/km/véhicule sur la base du nombre de kilomètres parcourus.

Développer l'aménagement urbain et l'habitat durable

Avec le fonds Ville de demain du programme d'Investissements d'avenir, la démarche **EcoCité** contribue à promouvoir une croissance économique durable des territoires urbains. Il s'agit d'orienter le développement urbain vers une réduction de la pollution et des émissions de Gaz à Effet de Serre, vers une limitation de la production de déchets et du gaspillage des ressources naturelles et vers un renforcement de la sécurité d'approvisionnement énergétique.

5,3 M€ ont été attribués au projet d'EcoCité Plaine de Garonne porté par la CUB, les communes de Bordeaux, Cenon, Bègles, et Floirac, en partenariat avec l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique en charge de l'Opération d'Intérêt National (OIN) pour le soutien financier de 3 projets d'investissements (parc aux Angéliques, infrastructures de recharge de véhicules électriques, groupe scolaire et de petite enfance des bassins à flots...) et de plusieurs projets d'ingénierie susceptibles de déboucher dans une 2ème phase sur des programmes d'investissement.

Finalité 5 - Epanouissement de tous les êtres humains

Favoriser la formation au développement durable

La formation s'est poursuivie en 2011 avec **203 agents formés** notamment sur la gestion des espaces verts, la réglementation thermique RT 2012, les éco quartiers ou l'éco conduite.

Prévention, sécurité et lutte contre les nuisances

Suite à la suspension par le Conseil d'Etat de l'arrêté municipal du 12 février 2010 instituant un périmètre de protection de 100 m autour des établissements sensibles, la commission de concertation des antennes relais a décidé de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau protocole ville/opérateurs relatif à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile.

La Ville effectue une surveillance régulière du niveau de champ électromagnétique à l'intérieur des écoles et des crèches situées à moins de 100 m d'un relais.

Dans le cadre de la mise en sécurité de ses bâtiments culturels, **un audit sécurité incendie** a été mené par deux étudiants de l'Ecole nationale supérieure de Physique Chimie dans le cadre du Master Environnement et sécurité industriels.

Chapitre II:

Politique publique, orientations et programmes mis en œuvre en 2011 par la Ville sur son territoire, au service des Bordelais

Finalité 1 - Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées

Bordeaux a accueilli les 1 100 participants du Congrès de l'association des paralysés de France le 6 mai 2011.

23 sites sont labellisés Tourisme et Handicap fin 2011, dont 3 itinéraires pour les handicaps moteur et auditif (Palais Galien, Centre historique et Jardin botanique-Bastide). Les itinéraires sont cartographiés et téléchargeables; ils sont disponibles à l'Office de Tourisme de Bordeaux.

Bordeaux est la 1^{ère} ville de France à recevoir le label Famille Plus, reconnu par le Ministère du Tourisme et destiné à faciliter l'identification de l'offre touristique pour les familles. 69 sites sont labellisés.

La **Maison du Jardinier** a mis en place des bacs afin de faciliter la participation des personnes handicapées aux activités proposées.

<u>Développer les dispositifs d'accompagnement des publics fragiles ou en situation</u> d'exclusion

En 2011, l'accueil alimentaire pendant les vacances et les WE a permis de distribuer 8 831 repas et a réuni 6 associations (4 en 2010 pour 5 800 repas). Cette action est menée par le CCAS avec la banque alimentaire, l'association le Coffee Bus 33 et de nombreux bénévoles.

Créé par le Conseil de la diversité, le 1^{er} Forum interculturel de Bordeaux s'est tenu du 9 au 21 mai, dans le but de mettre en lumière des aspects déterminants de la diversité culturelle et ses atouts dans une grande ville. Un débat sur le thème "Le développement durable et nos visions du monde" a été organisé le 11 mai à la Maison écocitoyenne.

Renforcer le dispositif d'insertion sociale et professionnelle

Mesure commune de l'Agenda 21 et du Projet social n°3, les **clauses d'insertion** ont atteint **47 000 heures en 2011**, au-delà de l'objectif de 40 000 heures fixé pour l'année 2012. Puissant levier de la politique Emploi de la Ville, elles s'ajoutent aux **80 recrutements** effectués par le biais des contrats d'apprentissage, services civiques et emplois aidés. Elles s'appuient sur la commande publique et se répartissent comme suit :

- 26 000 heures d'insertion réalisées avec l'aide du PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi) dont 10 500 heures via les « clauses d'insertion » des marchés relatifs à 6 opérations conduites par la Ville et le CCAS ainsi que 15 500 heures de prestations dans le cadre de 2 marchés, l'entretien de vélos de la maison du Vélo par le Garage Moderne et la surveillance des écoles publiques.
- **21 000 heures en "marché d'insertion"** pour les prestations de la société Inser'Net et celles de la Régie de quartier Habiter Bacalan.

Dans le cadre du **PLIE**, **995 bordelais** ont bénéficié d'un **accompagnement individualisé**, contre 925 en 2010. Sur les 341 personnes qui ont quitté ce dispositif, on compte 132 sorties positives : 105 en contrats de travail, 25 en formation qualifiante et 2 pour créer une entreprise.

L'action de la Mission locale en faveur du financement des **permis de conduire** perdure avec **47 bénéficiaires** en 2011. Depuis 2009, 200 permis de conduire ont été cofinancés par la Ville, l'Etat (Plan de cohésion banlieue) et la Fondation Auchan.

Un nouvel **incubateur d'entreprises** "au féminin" a été crée par Bordeaux Aquitaine Pionnières ; destiné à accompagner spécifiquement les femmes à la création d'entreprises, cette structure concerne le secteur des services innovants.

Favoriser la création d'entreprises et l'insertion

Une antenne de l'association "Nos quartiers ont du talent" s'est implantée afin d'aider les jeunes diplômés, issus des quartiers sensibles, à développer leurs réseaux.

3 700 visiteurs ont été recensés lors du **Forum de l'Alternance** en avril. 44 entreprises étaient présentes; 387 contrats de travail ont été proposés à un public bordelais à 40% et d'un âge moyen de 23 ans.

Membre de la Caisse Sociale de Développement Local (CSDL), la Ville accompagne la mise en œuvre d'un dispositif de micro-crédit destiné à soutenir les projets d'entreprise et les projets individuels. Une nouvelle convention a été signée en juin 2011.

En 2011, **226 prêts** ont été accordés pour un montant de **928 340 €** (154 consacrés à la création, reprise ou développement d'entreprises et 72 pour des prêts personnels dits "prêt dépannage"). 1600 personnes ont été conseillées, orientées et aidées.

Construire des parcours d'insertion durable dans le logement et l'habitat

656 demandes de logements ont été satisfaites (nombre stabilisé depuis 2010); 91 ont obtenu un logement auprès d'organismes privés et 565 ont été attributaires d'un logement auprès d'un bailleur social (35% de personnes seules, 30% de familles monoparentales et 35% de couples avec ou sans enfants). Par ailleurs l'accompagnement social lié au logement réalisé par les équipes du CCAS a permis à 85 personnes en situation de précarité d'accéder à un logement durable.

Lutter contre l'habitat insalubre

La Ville de Bordeaux et la CAF se sont associées pour mener ensemble le programme Vivre dans un logement décent dans le cadre de [Re] Centres (PNRQAD).

Conforter la concertation citoyenne

Le Forum Agenda 21 s'est tenu le samedi 5 novembre 2011 sur le thème « le développement durable en actions dans les quartiers ». En 18 mois, plus de 160 opérations Développement durable ont été recensées dans les quartiers et valorisées à cette occasion au travers de documents d'informations spécialement édités et la participation de toutes les structures ayant initié ces opérations.

Les conseils de quartiers « nouvelle formule » en phase de test dans 2 quartiers de la ville (4 et 5) comportent plusieurs commissions thématiques dont une dédiée au développement durable et à l'écologie urbaine.

Des ateliers de fabrique seniors ont été mis en place dans 8 clubs seniors (1 par quartier). 150 seniors ont participé volontairement à ce rendez-vous ludique de 3h associant la

présentation des actions municipales en termes de développement durable à un jeu favorisant la libre expression de leurs avis sur ces sujets.

La semaine bleue, du 17 au 23 octobre, a proposé plus de 150 animations gratuites aux seniors dans tous les quartiers de la Ville.

Cycle de conférences et rencontres, "Les Bruits de la Rue - Agir autrement contre la précarité" réunissent professionnels, associations et grand public autour de la question de la lutte contre la précarité sous toutes ses formes. 5 rendez-vous ont été organisés en présence de personnalités telles que le philosophe Guillaume Le Blanc, l'historienne Arlette Farge...

A l'initiative du maire de Bordeaux, la 2ème Conférence interreligieuse et citoyenne a été organisée en février 2011 en présence des responsables des différents cultes, renouvelant le consensus entre politiques et représentants des religions pour mieux "vivre ensemble dans la ville".

Finalité 2 - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Accroître l'offre des parcs et jardins de la Ville et développer leur gestion raisonnée

L'objectif "0 phyto en 2012" est quasiment atteint dans sa globalité et totalement depuis octobre 2009, pour l'entretien des parcs et jardins publics. Dans le cadre des semaines de la propreté, une sensibilisation du public va être lancée pour inciter au désherbage manuel.

Six nouveaux parcs ont été labellisés **Espaces Verts Ecologiques** (EVE) en 2011. Conformément à l'engagement de la Ville envers les Bordelais, avec **12 parcs** représentant 236 hectares, chaque quartier bénéficie d'un espace vert écologique.

Créer des jardins pour cultiver le lien social

Aux côtés des 97 parcelles de jardins familiaux (Bacalan et Aubiers), on dénombre 9 jardins partagés en service fin 2011 (Jardin botanique, Jardin de ta sœur aux Chartrons, Jardin Prévert à Carle Vernet, Parc Rivière, Jardin des foudres à Belcier, Jardin de St Seurin, Villa Pia à St Genès, le jardin du Muguet derrière l'église Ste Marie Bastide et les Jardins de Poincaré à Caudéran) et plusieurs à l'étude (Ginko, Bassins à flots et St Augustin).

Consommation d'eau sur le territoire bordelais

La consommation d'eau potable par habitant sur le territoire de Bordeaux (particuliers, entreprises, administrations) a globalement diminué de 20% sur la période de référence 2002-2006 à 2010² (Fig. 3), ce qui montre une réelle prise de conscience environnementale de tous les acteurs sur la période.

_

² Données 2011 non communiquées

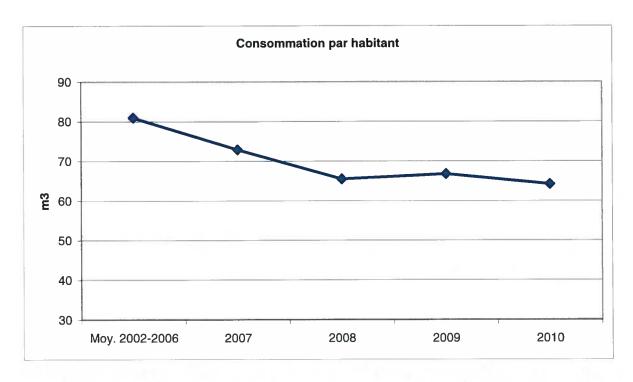


Fig. 3: Consommation d'eau par habitant sur le territoire de Bordeaux

Finalité 3 - Dynamique de développement suivant des modes de production responsables

Accompagner les parties prenantes vers l'éco-responsabilité et promouvoir les métiers du développement durable

Le Forum NEED (forum annuel de l'énergie et de l'économie verte) soutenu par la Ville affirme son ancrage local et régional et continue sa progression en 2011, avec 860 participants (soit +7,5%) et 425 rendez-vous d'affaires (soit +12%). Cet accroissement régulier correspond à l'objectif de mise en œuvre d'un véritable marché aquitain de l'économie verte.

Les pépinières d'entreprises sont en constante progression :

- la pépinière éco-créative des Chartrons accueille 19 entreprises et a créé plus de 60 emplois depuis son ouverture en 2010
- la pépinière Sainte Croix, dédiée à la redynamisation de l'artisanat, accueille sa 3^{ème} génération d'entreprises et a reçu 21 entreprises en 5 ans avec un taux de pérennité de 85 %
- le projet de création d'une 3^{ème} pépinière d'entreprises dédiée aux métiers de l'économie verte et du développement durable, a été finalisé; elle ouvrira ses portes en janvier 2013, rive droite au cœur de l'éco-système Darwin, dans la caserne Niel.

Favoriser la création d'entreprises

Le **Conseil de l'emploi**, lieu d'échange entre acteurs de l'emploi sur le territoire de la Ville, a permis d'identifier des axes de **rapprochement avec les Universités** de Bordeaux, afin de d'identifier de nouveaux besoins en formation.

La convention entre la Ville et le Pôle Emploi se concrétise au travers de la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer la visibilité sur l'offre d'emploi, à mieux coordonner les services aux entreprises qui souhaitent s'implanter et identifier les axes de travail commun avec les Universités

Promouvoir la consommation responsable

3 manifestations sous le label Marché de Producteurs de Pays ont été organisées en partenariat avec la Chambre régionale d'Agriculture (le 11décembre 2010, le 2 avril et le 10 septembre 2011) afin de soutenir la production agricole locale respectueuse de l'environnement et de promouvoir les circuits courts.

Cette initiative inédite est valorisée sur le plan européen par la Chambre régionale d'Agriculture, au sein de la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, dans le cadre de la phase pilote du **programme Anatole** (Atlantic Networks' Abilities for Towns to Organise Local Economy).

Le quartier Saint Augustin accueille depuis septembre 2011, tous les mercredis, **un marché biologique**. Bordeaux compte désormais 4 marchés biologiques (Quais, Saint Amand et Saint Seurin et Saint Augustin).

Développer les achats responsables

Le nouveau titulaire du marché des denrées alimentaires dans les crèches de la Ville est la société Vitagermine, spécialiste bordelais depuis plus de 40 ans de la conception, de la fabrication et de la commercialisation de produits biologiques et diététiques.

La part des produits bio dans les approvisionnements du SIVU (syndical intercommunal à vocation unique) est passée de 9,91% en 2009 à 13,31% en 2010 et à 16% en 2011. L'offre alimentaire "biologique, saine et durable" a atteint son objectif de 1 à 2 produits proposés par jour. 100% des produits bio achetés sont français (si cultivables sur le territoire) et 100% des fruits et légumes crus sont de saison. 4346 enfants ont bénéficié de l'opération "Un fruit à la récré" (2600 en 2009); chaque enfant reçoit un fruit (à croquer, en compote ou en jus) par semaine.

Réduire, mieux gérer et valoriser nos déchets

Malgré la diminution du nombre de conteneurs (de 110 à 90), la collecte du **Relais Textile Gironde** (vêtements, chaussures, linges de maison) est passée de 613 t en 2010 à **633 t en 2011**, soit 2,6 kg par habitant. Bordeaux représente **54,6% de la collecte à l'échelle de la Communauté urbaine** (1 158 t) pour un potentiel communautaire estimé à 8 480 t par an (1,64Kg/ht) et un potentiel national annuel estimé à 11kg par habitant (source Ademe).

La ville a collecté directement **3350 t d'encombrants, déchets verts et déchets des marchés de plein air, en 2011**. Ces efforts s'inscrivent dans la stratégie communautaire de réduction des déchets et de développement du recyclage de telle sorte qu'en 2010, la production d'ordures ménagères et assimilées est tombée à **331kg/an/habitant** contre **352kg/an/habitant en 2008**. Le taux de recyclage s'élevait en 2010 à 32,6%³.

³ Données 2011 non communiquées

Finalité 4 - Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

Réduire la consommation d'énergie

Les consommations de gaz et d'électricité de l'ensemble des acteurs Bordelais (Fig. 4 et 5) n'évoluent pas de manières fondamentalement différentes des consommations de gaz et d'électricité au niveau national.

Contrairement aux consommations d'eau, on ne note pas encore à Bordeaux un changement de comportement et des décisions d'investissements suffisamment nets pour que la courbe des consommations montre une inflexion à la baisse.

C'est la raison pour laquelle seront prolongées les actions d'information et les actions de lutte contre la précarité énergétique, mais aussi toutes les actions qui concourent au développement de la réhabilitation, de la construction ou de l'aménagement durable de Bordeaux.

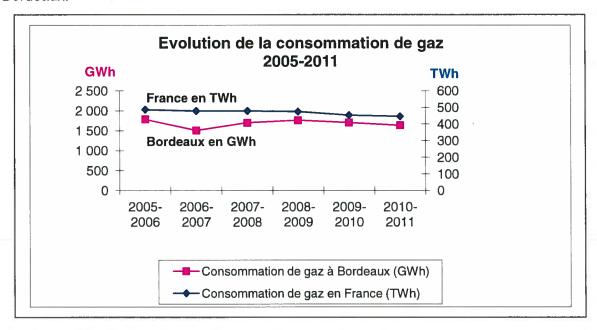


Fig.4: Consommation de gaz naturel sur le territoire de Bordeaux (2005-2011)

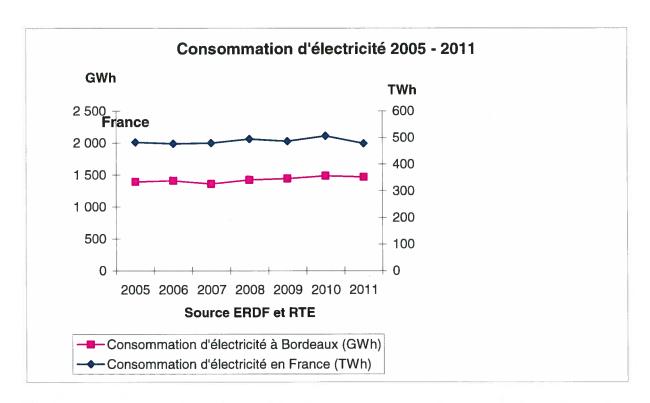


Fig.5 : Consommation d'électricité sur le territoire de Bordeaux (2005-2011)

Développer les énergies renouvelables

La puissance Photovoltaïque raccordée, sur le territoire de la ville, a été multipliée par 3 passant de 280 kW en 2010 à 864 kW en 2011. Cette puissance est multipliée par 12 depuis le raccordement des ombrières du parc des expositions au réseau en avril 2012.

Favoriser les modes de déplacements doux ou alternatifs

La Maison du vélo a fêté les 10 ans du prêt gratuit de vélos. En 2011, ce sont 6340 contrats de prêt qui ont été conclus, 226 vélos gravés, 515 vélos prêtés pour des manifestations et 184 diplômes délivrés. La promotion du vélo se poursuit notamment au travers du développement de la communication sur cette offre de service.

Une nouvelle version du code de la rue et le "baromètre de l'écomobilité" ont été diffusés au public dans le village de la mobilité installé sur les quais pendant la semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière (16 au 22 septembre).

Le nombre d'arceaux, de double sens cyclable et les aménagements de voierie se développent : fin 2011, on dénombrait 10 396 places de vélos (1 000 places/an), 50% des écoles équipées de stationnement vélos, 35 km de double-sens cyclables, 137 ha en zone 20 et 30. Bordeaux offre aujourd'hui 164 km de linéaires cyclables (méthode CERTU).

Avec plus de **2 millions d'emprunts en 2011 sur la CUB** (+21% par rapport à 2010), le prêt de vélo en libre-service **VCUB** dépasse les prévisions. Chaque vélo sort 6,7 fois par jour ; les 13 500 abonnés représentent 65% des emprunts.

L'ensemble de ces efforts ont permis à la Ville de recevoir en octobre dernier, le label Ville vélo touristique.

Développer l'aménagement urbain et l'habitat durable

Une étude de **planification "facteur 4"** réalisée par l'ALEC (Agence Locale Energie Climat) et l'A'Urba a été cofinancée par la Ville, la CUB et l'ADEME. Elle est en cours de finalisation.

Le développement de la stratégie de recherche de « mix énergétique » pour une desserte énergétique s'inscrivant dans la perspective d'une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre s'est poursuivi dans les opérations d'aménagement de plusieurs quartiers nouveaux : l'éco quartier Ginko mais également la future réhabilitation de quartiers anciens Bassins à Flots, Bastide Niel, Brazza et OIN Euratlantique.

Accompagner et conseiller les Bordelais vers une plus grande maîtrise de leur consommation d'énergie :

Pour aider les propriétaires occupants modestes, la Ville a mis en place dès 2009 un dispositif d'aide à l'amélioration de la performance énergétique des logements dans les quartiers Belcier et Chartrons Bacalan.

L'isolation des toitures, la réfection des ouvrants et tout ce qui permet d'améliorer de manière significative la performance énergétique des logements font partie des travaux éligibles. L'aide financière, plafonnée à 5500 €, a permis à une centaine de ménages de financer l'intégralité des travaux et de générer une économie moyenne de 27%, soit 320 € sur les charges annuelles des foyers concernés.

En complément de ce dispositif, 207 ménages ont été équipés de **kits d'économie d'énergie et d'eau** depuis 2009. Aujourd'hui, ce sont près de 350 foyers qui ont été équipés grâce au développement d'un partenariat avec le CREAq, l'ACAQB, EDF le CCAS.

L'Espace Info Energie de la ville, animé par le Créacq, la CLCV et le PACT HD avec l'appui de l'ADEME, ouvert 2 fois par semaine à la Maison écocitoyenne, a délivré plus de 200 conseils individuels depuis l'ouverture de l'établissement en octobre 2010; 31% concernent les dispositifs d'aides financières, 28 % l'isolation et 19% le chauffage. Des permanences pour des conseils architecturaux ont également été mises en place en 2011.

Finalité 5 - Epanouissement de tous les êtres humains

Permettre l'accès au numérique pour tous

Les QR codes ont été scannés près de 24 000 fois. Apposés sur les horodateurs, à l'entrée des monuments importants, dans les parcs publics, sur les affiches de spectacles et d'expositions, dans les magazines municipaux ou dans les guides destinés aux touristes, ils permettent à tous d'accéder de manière directe et rapide à des informations détaillées.

L'e-administration s'est développée avec 34 342 cartes (culture, crèches et restauration, bornes et stationnement payant et autres), 184 tableaux numériques ont été installés dans les écoles. Près de 75% des familles payent en ligne.

Dans le cadre de l'opération Clic et déclic aux Aubiers avec Domofrance et Aquitanis, 73 personnes ont été formées à l'utilisation des outils informatiques; 54 postes ont été installés chez les habitants et 29 accès internet ont été ouverts.

10 consultations numériques ont été lancées en 2011 sur la plate forme numérique *jeparticipe.bordeaux.fr*. 17 418 visites pour 10 consultations contre 4 425 visites pour 4 consultations en 2010.

Elargir l'accès de la culture à tous

La fréquentation des musées bordelais s'est accrue de 13,58% (moyenne Aquitaine : + 8,90%), ce qui représente 448 638 visiteurs.

Plusieurs actions menées par le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'Aquitaine s'inscrivent particulièrement dans le registre développement durable :

- pour le Muséum d'histoire naturelle, l'exposition De la leçon de choses à l'éducation à l'environnement réalisée en partenariat avec la société Deyrolle puis, en novembre, sa participation aux côtés de l'université Bordeaux 1 au projet Biodiversité passée (avec l'Apba).
- pour le Musée d'Aquitaine, l'exposition **Natura naturata** réalisée en partenariat avec la Maison écocitoyenne ainsi que des projets en faveur du 3^{ème} âge en partenariat avec le Pôle Senior (conférences).

La biennale **Evento** a permis de mettre en avant les liens entre développement urbain, maillage culturel et création contemporaine au travers de l'implication de plus de 200 structures artistiques locales et en fédérant autour d'échanges d'idées des lieux tels que la Halle des Douves, le Théâtre évolutif (place André Meunier) ou la salle des Fêtes du Grand Parc.

Structurer une nouvelle économie de la culture

Sur le plan de l'aide à la création, 37 projets ont été soutenus pour un montant total de 108 000 €. 22 structures culturelles ont bénéficié des appartements gérés par la Ville dont la mise-à-disposition est évaluée à 34 290 €.

En 2011, la Ville a reçu 55 tournages et a réalisé, avec l'agence régionale Ecla, une photothèque de lieux de tournages patrimoniaux.

2011 a été l'année du changement statutaire de l'école des Beaux-arts. En devenant EPCC (établissement public à caractère culturel), elle a pris son autonomie et intensifié sa politique d'information; le nombre d'étudiants est passé de 236 à 254 et le nombre d'auditeurs libres de 136 à 148.

Favoriser la mobilité des artistes

90% des projets d'échanges ont été menés dans le cadre des jumelages de la Ville, notamment une résidence croisée avec **Los Angeles** en partenariat avec l'Institut français, l'Engagement féminin avec **Ouagadougou** (participation de la Compagnie Paul les Oiseaux et du TnBA) et Medea avec **Fukuoka** (participation de la chorégraphe Carlotta Ikeda et de l'écrivain, Pascal Quignard).

Eduquer toutes les générations au développement durable

La Maison Ecocitoyenne poursuit et amplifie ses différentes activités : centre de ressources et de documentation, lieu de valorisation et d'évaluation, site d'expositions et espace de sensibilisation. En 2011, elle a accueilli 31.401 personnes et reçu 270 événements (ateliers, colloques, conférences, débat).

De nouveaux outils de communication ont été développés: le blog (http://maisoneco.blog.bordeaux.fr) et le programme mensuel. Des expositions inédites y

ont été présentées, notamment "Décibels en tête", consacrée à la question du bruit, qui à elle seule, a drainé 4 500 visiteurs.

Dans le cadre de la **Convention éducative** entre la Ville et **l'Inspection académique de Gironde**, de nouvelles actions d'éducation à l'environnement ont été proposées aux écoles : "Mon école, comme outil d'éducation au développement durable", "Durable des villes, durable des champs".

44 classes (1 200 enfants) ont été accueillies dans la structure municipale des Classes vertes à Bordeaux Lac; 46 classes ont bénéficié d'un séjour en classes de découverte (1 192 enfants) et 21 classes sont parties en classes de neige, découverte de la montagne (459 enfants).

Le Jardin botanique est l'un des 17 partenaires du **programme européen Inquire.** Intitulé *Biodivers'idées, pour un futur durable*, ce projet encourage animateurs et enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés à adopter une démarche pédagogique d'investigation sur la biodiversité et le changement climatique. En formant **30 animateurs et enseignants**, ce sont prés de **900 enfants** qui vont être initiés à une approche scientifique pratique, innovante et expérimentale.

- **1 574 lots de tickartes** ont été distribués aux écoles pour leurs sorties pédagogiques en transport en commun ; l'objectif de 1 500 prévu pour 2011 est dépassé.
- **2 baromètres grand public thématiques** ont été réalisés et diffusés sur les questions de l'écomobilité et de l'eau.

Communication: projet Urbain Joliot Curie-Bénauge

M. LE MAIRE. -

Nous poursuivons avec la communication sur le Projet Urbain Joliot Curie-Benauge.

M. DUCHENE

(Intervention illustrée par la présentation d'images vidéo)

M. DUCHENE. -

Merci Monsieur le Maire, chers collègues. Tout d'abord un rappel du contexte.

L'étude intercommunale Joliot-Curie a été lancée en mai 2010 sous co-maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bordeaux et du GPV pour le compte des communes de Floirac et Cenon.

Elle a été co-financée par la Ville, le GPV, le FEDER, la CUB, la Région et l'Etat dans le cadre de l'ANRU, partenaires qui ont été impliqués depuis le démarrage de l'étude dans ses différentes phases.

L'objectif de l'étude : aboutir à un projet urbain intercommunal et un plan d'actions en vue de la constitution d'un dossier ANRU 2 (ou à défaut de la mise en œuvre du projet via d'autres sources de financements : FEDER, CUB et autres partenaires).

Le projet global a été validé par les maires et les élus des 3 communes lors d'un comité de pilotage récent.

Je rappelle que cette étude a été menée par le cabinet Atelier (...?) qui est un très bon cabinet d'urbanistes. Après cette présentation le document qui fait 500 pages sera disponible sur papier. Je propose à nos collègues élus qu'ils demandent une disquette.

Concernant le projet lui-même nous avons une série de présentations de plans.

Il faut rappeler tout d'abord que ce territoire se trouve au cœur de l'agglomération. C'est un territoire éclaté, perturbé pas de grandes infrastructures, en particulier des infrastructures ferroviaires, et aussi par le boulevard Joliot Curie et le boulevard de l'Entre-Deux-Mers. Le faisceau ferroviaire a toujours posé un certain nombre de problématiques dans ce quartier.

Il faut donc prendre en compte ces réalités pour envisager une évolution du quartier. Il faut raccrocher ces territoires à la dynamique de la plaine de la rive droite, en particulier à l'OIN, car ces quartiers risquent de décrocher, de décrocher aussi de la dynamique qui est en cours sur les quartiers d'HLM de la rive droite lancée depuis 10 ans sur Cenon, Floirac et Lormont.

Et je rappelle qu'à l'échelle de la proximité aussi, l'intercommunalité qui sera développée au-delà même de l'étude se traduira par la mutualisation d'équipements sportifs par exemple entre Bordeaux et Cenon.

Concernant ces quartiers, comme vous le voyez, ce sont des quartiers HLM très proches géographiquement et socialement mais complètement séparés par des obstacles physiques : lignes ferroviaires, et même je dirai, mentaux et psychologiques. La Cité Blanche, par exemple, de Coligny a une image très stigmatisée par rapport à la Cité Pinçon gérée par Aquitanis. La suppression du passage à niveau entre la rue de La Benauge et le cours Gambetta a été il y a une vingtaine d'années une vraie rupture dans la dynamique sociale de ces quartiers.

Je rappelle d'ailleurs que le maire s'était mobilisé pour la réalisation de trois passages à cet endroit. Nous allons y revenir dans le cadre du TCSP. Vous voyez ici les différentes propositions qui sont à l'étude dans le cadre du SDOM. Ces lignes sont bien sûr des propositions. Ce n'est pas complètement acté. Et le rôle d'un TCSP, notamment un tram, est capital pour le désenclavement physique et même psychologique là aussi des quartiers HLM.

A l'instar de ce que nous avons fait aux Aubiers la Ville privilégie un passage au cœur du quartier. C'est évidemment une nécessité vitale pour la rive droite.

Et sur l'ensemble de ces secteurs le long des voies SNCF - RFF, trois passages sont prévus.

Le premier qui est déjà réalisé a été requalifié, c'était un passage pas très agréable. Les travaux sont finis. Il y a maintenant un puits central. On peut y passer à pied et en vélo.

Et deux autres passages, le maire s'était beaucoup battu pour ces deux autres passages : le passage Trégey qui se trouve en bas de la carte près du fleuve à l'endroit où se trouvera la caserne des pompiers. Ce passage est déjà réalisé. Il suffira de créer les voies d'accès.

Et un troisième passage qui lui se trouve un peu plus haut, qui permettra un passage d'un transport en commun et de véhicules. Ce passage sera réalisé à partir de 2015.

Donc vous voyez la volonté aujourd'hui de permettre un lien très direct entre différents quartiers de la rive droite.

Concernant les mobilités douces il est prévu tout un réseau de pistes et de bandes cyclables qui permettront justement de désenclaver aussi le quartier et le secteur au niveau des circulations, et qui permettront là aussi une meilleure desserte entre les différentes communes.

Nous pouvons regarder maintenant un plan d'ensemble que l'on peut laisser un peu pour que vous puissiez bien comprendre ce qui se passe dans ce quartier.

Le quartier dispose d'atouts et d'un potentiel importants malgré l'état de certains espaces et équipements qui nécessitent des interventions lourdes.

L'ensemble du parc HLM sera bien sûr réhabilité.

Les deux tours 1 et 2 que vous voyez en haut à gauche, qu'on appelle les Tours Coligny, devront faire l'objet d'une réhabilitation importante afin de réduire les nuisances sonores et améliorer leur esthétique en tant que vitrine visible de partout. Ces tours seront une sorte d'entrée de ville. Elles ont une bonne densité. Elles se trouvent près de voies de grande circulation. Donc elles seront réhabilitées avec la volonté de développer une insonorisation particulièrement performante.

Concernant La Benauge, 186 logements seront démolis dont 160 logements sur la barre D. On y reviendra car on peut s'interroger sur le pourquoi de cette démolition. Et 28 logements d'Aquitanis seront démolis.

Les logements qui permettront d'effectuer l'opération tiroir sont en cours de construction par Aquitanis. Ces logements sociaux seront bien sûr reconstitués selon la règle du 1 pour 1, voire plus, le maire aura peut-être l'occasion d'en parler, en fonction des négociations sur les financements.

Je le rappelle, le scénario de démolition retenu et minimaliste. Le scénario maximaliste prévoyait 3 démolitions de 314 logements. Aujourd'hui les volontés sont moins importantes. L'idée est de maintenir un maximum de bâtiments. Et si la barre D est démolie c'est qu'elle bloque le lien entre les tours et le cœur du quartier. Elle joue un peu ce rôle de fermeture du quartier. L'idée en la démolissant est de donner plus d'air à ce quartier, plus d'homogénéité et d'avoir une meilleure cohérence urbanistique.

Concernant le collège Jacques Ellul la démolition aura lieu en 2018. Un nouveau collège sera construit par le Conseil Général en 2016 sur Mayaudon. Donc le nouveau collège sera livré en 2018. La démolition aura lieu ensuite évidemment pour Jacques Ellul.

Sur ce plan suivant vous voyez les différentes thématiques successivement.

2 équipements majeurs dont la vocation dépasse le quartier :

Le Parc Pinçon qui est un magnifique parc, il suffit de s'y promener pour se rendre compte à quel point c'est vraiment un poumon vert pour le quartier. Il faudra le réhabiliter et le requalifier.

Le pôle culturel dont le rayonnement devrait plus largement dépasser le seul quartier. Vous le voyez ici, et vous voyez les différents espaces.

Ensuite sur le bilan logements, compte tenu de la rareté du foncier et de son coût la densification est une solution incontournable pour répondre à la nécessité de trouver un toit.

La requalification des Tours Coligny T1 et T2 dont je parlais tout à l'heure va développer des possibilités nouvelles et va permettre de donner une autre image à ces tours.

Sur le bilan logements, vous pouvez le lire aussi bien que moi :

Existants: 1178.

Solde après démolition et construction : +436 logements.

Vous avez ensuite une carte de synthèse qui peut-être ne se lit pas très bien. Elle est inversée. Le Nord est en haut de la carte. Il faut la retourner dans sa tête.

Et vous voyez là le devenir du quartier avec La Benauge aujourd'hui et La Benauge demain. Une sorte d'avant et après de ce quartier.

Concernant les phases, elles sont très importantes :

Sur le court terme : 2012-2014, puis 2014-2016, sachant que le collège ne sera démoli qu'en 2018. Les dernières opérations n'interviendraient qu'à partir 2020-2022, mais en 2018-2020 il y aura la construction du pôle culturel, la démolition de la bibliothèque et des derniers logements.

Concernant les tours, bien sûr il y aura relogement sur place et tout à côté dans le quartier lorsqu'on démolira la barre D.

Il y aura aussi la construction des 23 logements dont je vous ai parlé tout à l'heure.

Le relogement dans le quartier s'effectuera dans la construction de 40 logements que l'on voit à cet endroit, qui seront réalisés par Coligny.

Et concernant le reste des habitants de la barre D qui ne pourront pas être relogés dans le cœur du quartier, une partie ira sur le terrain Peugeot avenue Thiers, et une autre partie sur le terrain de l'ex gendarmerie.

Vous remarquerez en haut de l'écran le pôle commercial. Ce pôle commercial sera démoli et reconstruit. L'enjeu est de le relier au nouveau quartier de l'OIN et de faire de ce centre commercial un lien entre le quartier de La Benauge et le nouveau quartier, voire même de créer un lien avec le quartier du bas Floirac-Cenon grâce aux passages qui ont été réalisés sous les voies.

Le coût total de cette opération, vous l'avez détaillé ici. Bien sûr il n'est pas à l'euro près. Nous sommes en phase de réflexion et d'étude.

Juste une parenthèse. Il faudra véritablement que l'Etat s'engage et que l'on envisage évidemment de poursuivre sur un PNRU. A défaut le projet risque d'être moins ambitieux, mais nous espérons obtenir ces financements.

Pour terminer : la participation a été extrêmement importante. Depuis plusieurs années les habitants du secteur ont participé à de nombreuses réunions. Ces propositions font état de celles qu'ils ont pu faire tout au long de ces réunions de concertation.

Cette étude nous a permis de mieux comprendre les enjeux du quartier, de dresser des perspectives pour ceux qui vont intervenir qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public, et surtout d'intervenir dans une cohérence urbaine.

M. LE MAIRE. -

Merci M. DUCHENE. Je voudrais simplement souligner la méthode d'élaboration de ce projet qui est assez exemplaire puisqu'il s'agit d'un travail intercommunal que nous avons mené avec Floirac et Cenon depuis maintenant plusieurs mois.

Une commande a été passée dans le cadre du Groupement d'Intérêt Public, du GIP Grand Projet de Ville, et avec la Ville de Bordeaux en pleine association avec la Communauté Urbaine.

Nous arrivons à une proposition très consensuelle entre les trois communes qui va permettre de poursuivre cette coopération, notamment sur la mutualisation de certains équipements publics.

Mme NOËL

MME NOËL. -

Tout d'abord pour vous remercier pour cette présentation très claire et très précise.

Comme il vient d'être rappelé, la cité de La Benauge constitue un ensemble de très grande dimension puisqu'il y a plus de 1000 logements, dont, comme il a été dit, plus de la moitié composée par la cité Pinçon qui est gérée par l'OPAC Aquitanis, et pour une autre moitié un peu moins importante par la Cité Blanche gérée par la SA Coligny.

Dans le cadre de la présentation qui vient de nous être faite il est confirmé la démolition de l'ensemble important de la Cité Blanche qui est constituée par la résidence D de la Cité Blanche, ce qui correspond à 160 logements.

A ajouter les 14 maisons individuelles et 2 plots pour un total de 26 logements gérés par Aquitanis.

Il se trouve qu'à l'invitation de résidents j'ai eu l'occasion de visiter cette résidence et d'approcher une réalité dont je considère qu'elle n'est pas celle décrite dans les rapports techniques qui ont été établis.

L'approche par les habitants eux-mêmes et leur ressenti est également tout autre.

Concernant cette résidence, quand on va sur place les parties communes apparaissent en bon état d'entretien. Les appartements quand ils ont été correctement entretenus par les locataires sont assez agréables. Les espaces verts qui sont situés à l'arrière de la résidence de la Cité Blanche sont de bonne qualité. Ils sont arborés et présentent un accès à l'espace vert immédiat en dehors de celui que vous avez rappelé qui est constitué par la Cité Pinçon. Autant d'éléments qui ne semblent pas si dramatiques.

La Cité bénéficie en outre d'un bon environnement en matière d'équipements, cela a été rappelé : une surface commerciale, la poste, une bibliothèque, un stade, une piscine, un collège.

Les personnes qui nous ont reçus estiment par ailleurs que la cité est bien reliée à la ville par les transports en commun.

Surtout, et ça me paraît peut-être un des éléments majeurs, les habitants qui sont pour la majorité d'entre eux implantés sur cette résidence de très longue date ont développé au fil du temps un réseau de solidarité qui semble vraiment extrêmement important.

Donc l'idée qu'une démolition puisse être mise en œuvre suscite de fait de leur part de nombreuses inquiétudes. Certes ils vont être relogés, cela vient d'être précisé, d'une manière fine. Je vous remercie de la précision. Effectivement, 40 logements sur place. Tous ne seront pas relogés sur place puisque, comme il a été dit, d'autres le seront beaucoup plus loin vers l'avenue Thiers et sur le terrain de l'ex gendarmerie.

Donc ce déracinement à venir est très mal vécu par les résidents en place, d'une part. D'autre part le montant du loyer sera un problème parce que, évidemment il y aura augmentation de loyer. Il ne peut en être autrement parce que précisément il s'agit de logements qui présentent un bas niveau de loyer.

On peut considérer qu'ils ne sont pas extraordinaires et qu'ils ne bénéficient pas de toute la modernité qu'on pourrait attendre, mais ils présentent également un bas niveau de loyer. On ne peut pas nier que cet élément-là est particulièrement important.

Donc pour les gens qui vivent actuellement dans cet immeuble une hausse de loyer ne sera pas supportable, ou très peu supportable.

A l'heure où la pénurie de logements est très importante, où tout le monde le sait, les loyers sont trop élevés ; on n'arrive pas à produire du logement à coût raisonnable ; est-il précisément raisonnable d'envisager une démolition quand les habitants sont les premiers à souhaiter rester sur place ? Je pose vraiment la question.

Sans vouloir ré-initier un débat houleux je me permets de dire, Monsieur le Maire, que vous vous êtes toujours plu à dire que la droite avait construit plus de logements sociaux que la gauche.

Je dois quand même rappeler certains chiffres de bilans qui révèlent une autre réalité.

Il y a 10 ans il y avait en France 4 millions de logements HLM. Aujourd'hui il y en a 4,4 millions. Cela signifie qu'en 10 ans ont été produits seulement 400.000 logements de plus.

Il y a eu des logements construits, c'est indéniable, mais il y a eu énormément de démolitions. C'est ce qu'on oublie en général de dire. Donc de ce fait le bilan final est de mon point de vue, permettez-moi de le dire, totalement désastreux.

C'est la raison pour laquelle nous pensons, nous, que l'heure aujourd'hui n'est pas aux démolitions, d'autant que des rénovations audacieuses, on le sait, sont possibles qui améliorent la qualité de la vie, qui produisent des économies d'énergie, qui coûtent moins cher qu'une démolition/reconstruction.

Nous avons des architectes locaux, Lacatou / Vassal qui travaillent actuellement sur la Cité du Grand Parc. Je me permets de rappeler que ces mêmes architectes ont initié il y a peu de temps la réhabilitation d'une tour HLM des années 60 à Paris, la Tour de Bois-des-Prêtres. A ce titre ils viennent de recevoir en 2011 l'Equerre d'Argent. Ils ont produit une réhabilitation qui me paraît être intéressante.

Juste quelques éléments. Le coût de la rénovation par logement a été de 100.000 euros contre 170.000 pour une démolition / reconstruction, soit quand même 40% moins cher.

La tour comptait 96 logements, elle en compte 105 à présent.

La surface habitable est passée de 8.900 m² à 12.460 m² grâce à une méthode d'agrandissement par l'extérieur sous forme de jardins d'hiver, de terrasses, qui apportent une plus grande qualité aux logements.

Ce travail se fait à Bordeaux. Je pense que grâce à la crise du logement, au besoin de créer du logement et à l'urgence de rénover certains immeubles, on en voit l'exemple ici, ce type de projet devrait à mon avis être la norme et non pas l'exception.

Je continue de dire qu'il faut réenvisager la démolition de cette résidence D de la Cité Blanche qui de mon point de vue et du point de vue des habitants ne présente pas le niveau d'habitabilité désastreux que l'on se plaît à souligner dans les rapports techniques.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, M. DUCHENE, merci de cette présentation très claire, merci de votre proposition de nous transmettre cette étude complète dont on est entièrement preneurs bien entendu.

Je vais essayer de ne pas faire trop de redondances avec Marie-Claude NOËL avec laquelle je partage toutes ses propositions, en partie celle de la réhabilitation, et toutes ses inquiétudes sur les effets pervers de la démolition de logements sociaux aujourd'hui.

Sur ce dossier je dirai : enfin ce territoire et son attrait sont reconnus. Un territoire jusqu'à maintenant qui a été oublié des grands projets de rénovation et de requalification urbaine, oublié dans la desserte du tramway, oublié dans l'animation pour les jeunes adultes, oublié dans l'entretien des espaces collectifs extérieurs, dans la voirie.

Un territoire où le dessein de son avenir se fait au mépris de la parole des habitants, ce qui a été largement souligné par les habitants eux-mêmes lors de la seule et unique réunion de concertation massive, avec le maximum de personnes, car pour les précédentes il y avait eu peu d'invités. Ils étaient là, je les ai entendus le dire, ils étaient déçus. Ils n'avaient pas été invités aux précédentes ; d'ailleurs des décisions que l'on met sur la parole des habitants qui pourtant sont exactement celles qui avaient été annoncées en 2009 en conseil de quartier : la démolition de la barre D. Donc en effet je me pose la question de l'influence de la parole de la concertation des habitants.

Une démolition qui vise des logements qu'on décrit comme des fois en bien mauvais état, alors que quand on va sur place et qu'on les visite, comme l'a souligné Mme NOËL on voit des logements bien entretenus.

Un programme bâti où l'on nous parle de mixité fonctionnelle et de mixité sociale au sein du quartier. Une mixité sociale qui se fera au prix du départ de presque 200 familles de ce quartier sans un véritable choix, et l'arrivée d'une nouvelle population à catégorie socioprofessionnelle plus élevée puisque je pense que dans ces reconstructions une partie ne sera pas du logement social pur et dur. Une mixité qui se fera à coup de résidentialisation chacun dans sa barre, chacun dans son logement, chacun dans son programme.

Pour ma part, la mixité sociale passe plus par la mixité à la cage d'immeuble que dans des îlots bien fermés.

Enfin nous sommes ici face à un plan de financement qui nous paraît bien flou puisque depuis 2009 nous avons eu de nombreuses visites ministérielles pour trouver du financement et aujourd'hui

nous n'avons toujours rien vu venir. Nous avons vu passer M. Devedjian, Mme Amara, M. Apparu et je crois qu'aujourd'hui aucun plan de financement bien tangible n'a été avancé. Merci.

M. LE MAIRE. -

J'avoue que de temps en temps j'ai du mal à suivre. Je viens d'entendre que ce quartier avait été entièrement oublié alors que quelques instants auparavant Mme NOËL nous disait qu'il était très bien équipé, avec un espace vert sympathique, une piscine, une bibliothèque, un centre commercial, une bonne desserte et un bon raccordement au centre ville. Je ne sais pas si vous parliez du même quartier... C'est assez curieux. Des immeubles maintenant dont on nous dit qu'ils sont bien entretenus... (Rires). Voilà. Ça laisse un peu perplexe mais c'est comme ça.

Mme PARCELIER

MME PARCELIER. -

Monsieur le Maire, chers collègues, je voudrais reprendre deux ou trois points, notamment le premier point sur la concertation et les rencontres qui ont été faites pour ce projet avec les habitants depuis 2008.

Il est vrai que nous avons démarré par un diagnostic qu'on appelle « en marchant ». C'était une autre équipe à l'époque qui nous accompagnait. Elle avait présenté des propositions qui allaient même jusqu'à la démolition des deux tours en plus de la barre D. Et un des arguments qui avait été retenu par tous les habitants c'est que cette barre D – je l'ai entendu appelée « la résidence D », mais les habitants du quartier parlent de la barre D - représente un obstacle dans la circulation entre tous les secteurs du quartier. L'obstacle que représente ce bâtiment D avait été souligné dès 2008 par les habitants eux-mêmes, en plus de l'état des logements, j'y reviendrai après.

Nous avons commencé ça en 2008.

Il est vrai qu'en termes de nombre il n'y avait pas une quantité importante d'habitants participants. C'est pour ça qu'au fil des rencontres que nous avons faites nous avons avec les bailleurs affiché dans les entrées des différentes résidences, nous avons vu les commerçants et autres pour que l'information de nos réunions circule plus. Il n'y a jamais eu la volonté de faire des réunions uniquement de 30 personnes. Nous avons toujours souhaité le faire plus largement.

De ces rencontres en est sorti – je l'ai sur la table – un petit livret comme il y en a eu pour Niel ou pour Brazza, de propositions et de remarques des habitants. Tout ceci est consigné dans ce livret.

Au fil des rencontres et des débats avec les habitants nous avons noté un certain nombre d'éléments sur par exemple l'utilisation du Parc Pinçon qui est peut-être très arboré mais qui est sous-utilisé aujourd'hui, sur l'utilisation aussi de l'espace derrière la barre D justement, que certains ne trouvent pas en bon état, avec des jeux d'enfants très anciens, très abîmés. Donc un certain nombre de remarques des habitants ont été prises en compte. Mais la décision de démolition des bâtiments se prend en fonction des faisabilités techniques, financières et des possibilités des bailleurs. C'est ainsi qu'au vu de l'obstacle représenté par cette barre D, mais aussi de l'état des appartements de cette barre D, il a été décidé de supprimer cette barre.

Je vois très bien qui a invité Mme NOËL. C'est un monsieur, un ancien du quartier qui de longue date bataille, a écrit à Coligny, au maire et à tout le monde pour s'insurger contre cette démolition.

Mais je voudrais vous amener dans d'autres appartements de ce bâtiment. Quand vous touchez le mur des chambres d'enfants, même si elles sont bien entretenues par les personnes, vous voyez la moisissure et l'humidité. La main reste mouillée après avoir touché ce mur. Des enfants souffrent de l'asthme, ont beaucoup d'ennuis de santé à cause de ça. Quand vous irez dans ces appartements, même s'ils sont repeints, tapisseries refaites, 6 mois après c'est dans le même état.

Monsieur le Maire avait d'ailleurs été invité pour venir dans ces appartements. Sachez que la majorité des habitants n'est pas contre cette démolition. Bien au contraire. Depuis plusieurs années ils nous disent plutôt : quand allez-vous vous décider à démolir ? Où allez-vous nous reloger ? Mais aussi, bien sûr à quel prix ? Leurs questions c'est quand, où et à quel prix ? Je vous accorde qu'ils posent cette question sur le prix du loyer, mais non sur la nécessité de détruire cet immeuble.

En plus, Mme NOËL quand vous parlez des espaces communs qui vous paraissent en bon état, il est vrai que Coligny en attendant que la décision soit prise et que la démolition soit réalisée a tout fait, a investi pour que les espaces, les boites aux lettres, les entrées soient le moins désagréables possibles parce qu'elles n'étaient pas en très bon état. Donc un travail important a été fait par Coligny pour permettre dans conditions acceptables l'attente de cette démolition et du relogement en amont.

C'est pour ça que je n'aime pas trop entendre dire que les habitants sont contre. Je vous propose de faire une réunion avec un bon nombre et vous verrez qu'ils sont plutôt dans cette attente. Ils trouvent que nous traînons dans la décision.

Un autre point important à souligner, il a été mis en place ce qu'on appelle « une gestion urbaine de proximité » où tous les secteurs de La Benauge, tous les habitants du quartier vont être accompagnés - il y a déjà un certain nombre d'actions – pendant plusieurs années pour que l'opération se passe le mieux possible.

De plus nous allons démarrer dès l'an prochain une amélioration de ce parc Pinçon pour que déjà les habitants puissent profiter d'améliorations sur le secteur.

M. LE MAIRE. -

Merci. Il y a une solution très simple pour savoir ce que pensent les gens c'est de leur demander. Je suggère qu'on questionne la totalité des habitants de la barre D en leur donnant l'alternative, soit le maintien dans les lieux avec réhabilitation du logement, soit le relogement en leur disant dans quelles conditions ils seront relogés, dans quels périmètres par rapport à l'opération, à quelles conditions de loyers.

Nous avons fait cette opération à Léo Saignat. Là aussi on a démoli une barre. 140 logements, si je me souviens bien. Il y a eu beaucoup de concertation. Quand j'entends dire qu'on va démolir des logements sociaux, dans le schéma qui est proposé on en construit davantage, donc il ne faut pas dire que c'est un bilan négatif. Et à Léo Saignat on en a reconstruit davantage - ils sont en cours de construction – et les gens ont adhéré complètement au projet.

Il n'y a qu'à faire la même chose sur la barre D. On leur demandera. Comme ça au moins ça tranchera les débats idéologiques.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Cette présentation a le mérite de mettre un focus sur un quartier populaire rive droite empreint d'une forte identité. Comme d'autres quartiers dits de grands ensembles comme le Grand Parc, Carle Vernet, les Aubiers, ce quartier a subi à la fois les effets de la crise et une forte paupérisation économique d'une grande partie de sa population, mais en même temps a su bâtir du lien social grâce à son tissu associatif, ses services publics, notamment les services scolaires, culturels et sportifs.

M. LE MAIRE. -

Les services de la Ville.

M. MAURIN. -

Oui.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MAURIN. -

Le service public en général. Dans le scolaire il y a un bâtiment municipal et du personnel d'Etat.

Il s'agit aujourd'hui de répondre selon nous à deux enjeux principaux :

- Maintenir le parc social accessible à tous. Vous venez de rappeler que l'opération devrait se faire avec un solde positif de logement social. J'aimerais d'ailleurs qu'on affine un peu plus la part de ce logement social dans les différentes catégories de logement social sur l'ensemble du quartier.
- Développer encore les services, notamment en les modernisant ; et garantir le désenclavement de ce quartier par rapport à un schéma de transports publics adaptés.

Par rapport à ce schéma de transports je suis évidemment très intéressé par les transports en commun en site propre. Vous avez cité le tram. J'ajouterai un rôle peut-être nouveau de lien avec la gare de Cenon Pont Rouge, tout en espérant que Cenon Pont Rouge joue également un rôle de liaison avec la rive gauche par le pont Bacalan-Bastide après-demain.

Sur le débat au sujet de la démolition je n'ai pas de parti pris idéologique premier sur démolition ou pas, sauf qu'aujourd'hui beaucoup reconnaissent que la mode des opérations démolition / reconstruction initiée dans les années 80 et accentuée dans les années 90 – 2000 est aujourd'hui questionnée.

Oui, on s'interroge sur l'opportunité de ces opérations. Quand on prend l'opinion des habitants, et là je vais citer une commune qui n'est pas une commune de droite, Monsieur le Maire, la commune de Bègles avec par exemple l'opération sur Yves Farge, eh bien non, il n'y a pas un avis très enthousiaste de bilan sur les effets de l'opération démolition / reconstruction.

Il se trouve que ces quartiers populaires ont aussi besoin de conserver leurs habitudes de vie dans un parc qu'ils ont contribué à construire et à animer, avec la possibilité comme tout locataire de logement collectif d'avoir droit à la modernisation de leur logement tout en conservant un niveau de loyer abordable. Aujourd'hui on n'est pas dans une situation économique où l'augmentation des loyers serait forcément l'obligation du parcours résidentiel.

Donc je considère que sur l'opération de la barre D votre proposition de sonder les locataires est tout à fait intéressante. Je pense que nous aurons des surprises. Merci.

M. LE MAIRE. -

Oui, il se peut que nous ayons des surprises. Si ce projet a été validé dans le cadre de l'étude menée avec le soutien des autres communes c'est peut-être parce que Cenon nous a apporté l'expérience des démolitions / reconstructions.

Il me semble qu'à Cenon le grand projet de ville a permis de démolir des logements sociaux et d'abaisser le pourcentage des logements sociaux dans la ville, qui reste très considérable, c'est vrai, mais qui s'est abaissé. M. Alain DAVID est très heureux de me dire souvent que le pourcentage de logements sociaux dans sa ville est passé de 70 à 60%. Ça reste considérable, mais on a fait une baisse, et donc ces communes se félicitent des opérations de démolition / reconstruction.

Donc on pourrait aussi peut-être les associer à la négociation. Elles sont associées, c'est pour ça que d'ailleurs ce projet est collectif, mais je veux dire à la consultation des habitants. On pourrait demander au Maire de Cenon de venir animer avec moi une réunion pour expliquer en quoi les démolitions / reconstructions sont une bonne méthode pour rénover un quartier.

Mme NOËL, je ne veux pas être désagréable parce que je connais votre extrême sensibilité, Madame. Je voudrais simplement vous faire remarquer que vous avez déjà parlé 10 minutes sur ce sujet. Je le fais calmement, paisiblement et en vous donnant la parole.

MME NOËL. -

Je revendique la sensibilité.

On n'est pas dans un monde idéal et je ne dis pas que ces logements sont extraordinaires, mais j'ai quand même insisté sur le montant des loyers. Effectivement, il n'y a pas de réponse apportée à cette question.

Je m'étonne tout de même que ce qui vaut pour la résidence D ne vaille pas pour les deux tours qui sont de la même facture.

La résidence D se trouve semble-t-il confrontée à des difficultés particulières, alors que j'ai quand même pointé du doigt que les tours se trouvent plus près du boulevard Joliot Curie. Il n'en est pas fait état.

Donc je ne vois pas que ce qui est bon pour la résidence ne le serait pas pour les tours, si ce n'est que j'ai noté que ces tours constituaient un signal. Ça plaît en général aux urbanistes, mais je ne suis pas sûr que ça soit suffisant pour faire la différence alors que ce sont des bâtiments qui sont de la même génération.

Donc je continue à penser qu'on peut envisager leur maintien.

M. LE MAIRE. -

Je suis surpris, Madame, par cette remarque, parce que je sais que vous vous intéressez beaucoup à l'aménagement urbain. Il suffit de regarder le plan. On voit très très bien la différence entre les deux tours et la barre. La barre est une frontière à l'intérieur du quartier.

Si l'on veut ouvrir ce quartier sur un espace central et y créer des relations plus conviviales il est bien évident que l'existence de la barre pose un problème que ne posent pas les tours. Il suffit de regarder le plan me semble-t-il.

Mme TOUTON

MME TOUTON. -

Une réponse concernant les loyers. Je crois qu'on ne peut pas raisonner en termes de loyers en l'occurrence. On peut raisonner en termes de « reste à vivre ». Parce que les gens qui habitent ces logements qui sont des passoires énergétiques ont peut-être de faibles loyers mais ils ont de grosses factures énergétiques.

Dans les logements qu'on va leur proposer auront peut-être un loyer un peu supérieur, mais de toute façon un loyer social adapté à leurs ressources, et leur facture énergétique sera bien en deçà.

Donc, l'un dans l'autre, ils auront un confort d'usage et un confort de vie bien supérieur et la même facture globale loyer plus facture énergétique.

M. LE MAIRE. -

M. DUCHENE

M. DUCHENE. -

Pour répondre d'abord à Mme NOËL, lui rappeler que la barre, comme l'a dit le maire, joue un rôle de frontière.

Mais pour être plus positif je trouve que l'ensemble des interventions de nos collègues a démontré qu'ils étaient à peu près d'accord sur l'ensemble de ce projet.

Si effectivement c'est seulement la barre D qui pose problème, ça veut dire qu'il faut que nous soyons plus pédagogues et que nous ayons des relations encore plus suivies non seulement avec les habitants, mais aussi avec les élus et le professionnels.

Donc on va estimer aujourd'hui qu'il y a une forme d'opposition, mais surtout une forme de soutien à cette proposition qui est quand même une proposition extrêmement cohérente.

Mme NOËL parlait de Lacatou / Vassal. Merci Mme NOËL, mais nous les connaissons. Ils ont travaillé à La Benauge. Et le Bois-des-Prêtres, nous avons visité le bâtiment. C'est justement à partir de ce type de réalisation que nous avons pensé à ce qui pouvait se faire sur les tours de Coligny, la 1 et la 2. C'est ce type de rénovation qui va se faire.

Concernant plus globalement le quartier, toute une série de propositions vont voir le jour au fil du temps et on pourra toujours faire évoluer ces propositions.

Concernant les logements, tout de même parfois vous avez une sorte de petit culot. J'ai les chiffres là. Sur l'ensemble des démolitions du GPV : 2635 logements. Nous, après démolition / reconstruction il y aura +436 logements. Est-ce que l'un de vous faisant partie de la même sensibilité pouvez nous dire qu'il y a plus de 2635 logements sur la rive droite ? Bien sûr que non. Et ce n'était pas prévu.

Donc ne nous reprochez pas à nous ce que vous acceptez des autres, je dirai même en pire.

Concernant Mme AJON. Vous êtes très agréable, Mme AJON, mais parfois vous avez des petits mots assassins quand vous dites « mépris des habitants »... Alors, je vous sens un peu tendue, un peu agressive ; c'est vrai que vous avez vécu des choses un peu désagréables ; mais nous, on est les gentils ; ce sont vos amis qui vous ont lâchée au milieu du guet ; et finalement d'une certaine manière, contraints et forcés, si vous aviez dû être élue au niveau national, on aurait été très heureux que vous nous souteniez, que vous trouviez les financements que vous regrettez sur ce quartier.

Rassurons-nous. C'est un projet global. C'est un projet qui s'étale dans le temps. On rencontre régulièrement les maires, les élus, les techniciens de la rive droite toutes sensibilités confondues. L'enjeu c'est de ne pas faire peur aux habitants. Certains l'ont fait sur Saint-Jean et regardez

l'opération Saint-Jean. Il y a eu des opérations tiroirs. Des gens sont partis. Ils sont revenus et je crois qu'ils sont très heureux sur la résidence Saint-Jean.

On peut penser qu'à cet endroit-là au fur et à mesure du temps les démolitions / reconstructions vont plutôt améliorer le quartier, plutôt le rendre beaucoup plus agréable et les gens y seront sûrement beaucoup plus heureux.

M. LE MAIRE. -

Mme AJON

MME AJON. -

M. DUCHENE, premièrement, je crois que Monsieur le Maire a demandé à ce qu'on pacifie, donc je vous demanderai une relation qui j'espère va continuer dans le même sens que vos collègues et ne pas faire de remarques d'ordre personnel sur les uns ou sur les autres.

M. LE MAIRE. -

Dans le même sens, il n'est pas très utile de dire que nous méprisons les gens. Match nul.

MME AJON. -

Enfin je trouve un peu fort de venir se comparer dans la démolition / reconstruction quand on a une commune en dessous des 20% de logements à des communes où il y en a plus de 60%. C'est un peu fort de café de venir prendre des leçons sur ces communes-là, alors qu'on a essayé de parler des qualités territoriales tout à l'heure sur le logement et l'hébergement. Je trouve la comparaison un peu forte.

En effet, j'ai trouvé votre proposition d'aller voir tous les habitants et de leur proposer de prendre leur avis en leur donnant la réalité de ce que sera leur relogement, là nous serons tous dans l'honnêteté envers ces personnes. Leur dire quel sera le prix du m² qu'ils habiteront plus tard, dans quel type de logement ils habiteront plus tard, où ils habiteront plus tard. Là, Monsieur, ça sera une véritable concertation.

J'étais aux réunions de concertation. Ils n'étaient pas tous là. Et à la dernière, certains étaient très en colère d'apprendre enfin ce qui allait se passer alors que cette démolition a été annoncée en conseil de quartier en 2009.

Comment voulez-vous que l'on puisse croire que leur parole a été prise en compte entièrement, sauf pour arriver à ce que vous vouliez ?

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais remercier M. DUCHENE pour sa présentation et surtout toutes les équipes qui ont travaillé sur ce projet qui me paraît un bon projet.

Les derniers arguments qui viennent d'être utilisés ne me convainquent pas du tout. Bordeaux est une grande ville. La Bastide présente exactement la même physionomie que les communes voisines avec lesquelles nous nous comparons, y compris en termes de logements sociaux. On est là dans un quartier où il y a 100% de logements sociaux, et donc on ne va pas comparer, bien entendu, avec le cours Xavier Arnozan ou le 3^{ème} canton de Bordeaux. Ça n'a pas de sens. Sur ce territoire-là, je le répète, on est exactement dans la même situation et dans la même logique.

Deuxièmement, de tout ce qui m'est revenu sur la concertation, les choses sont beaucoup moins simples que cela n'a été dit. Il y a une forte proportion des habitants qui sont intéressés par un relogement dans un logement moderne. Donc nous allons procéder, comme je l'ai dit tout à l'heure, en leur demandant à eux leur avis, et pas uniquement à certains intermédiaires.

C'était une communication donc il n'y a pas lieu de voter.

Nous allons enfin, à 6 heures moins 10, aborder les délibérations.

MLLE JARTY. -

Monsieur le Maire, si vous le permettez on va passer maintenant à la délégation de M. Dominique DUCASSOU, délibérations 316 à 318.

M. LE MAIRE. -

Il y a une séance du Conseil Régional cet après-midi. Il y a donc plusieurs Conseillers Régionaux présents dans cette salle qui souhaiteraient rejoindre l'assemblée régionale.

Projet urbain intercommunal Joliot Curie Bordeaux-La Benauge

Communication Conseil Municipal 25 juin 2012

Rappel du contexte

L'étude intercommunale Joliot-Curie a été lancée en mai 2010 sous co-maitrise d'ouvrage de la Ville de Bordeaux et du GPV pour le compte des communes de Floirac et Cenon.

Elle a été cofinancée par la Ville, le GPV, le FEDER, la CUB, la Région et l'Etat (ANRU), partenaires qui ont été impliqués depuis le démarrage de l'étude dans ses différentes phases.

L'objectif de l'étude : aboutir à un projet urbain intercommunal et un plan d'actions en vue de la constitution d'un dossier ANRU 2 (ou à défaut de la mise en œuvre du projet via d'autres sources de financements : FEDER, CUB et autres partenaires).

Le projet global a été validé par les élus des 3 communes lors du comité de pilotage intercommunal du 27 Janvier 2012.

Les conclusions du projet urbain retenu

- Un projet intercommunal dont les axes fédérateurs sont :
- la nécessite pour ces quartiers d'habitat social de se raccrocher à la dynamique de la plaine rive droite, et en particulier celle générée par l'OIN
- la requalification du boulevard Joliot Curie ainsi que l'arrivée de de deux futures lignes de TCSP (qui doivent se croiser sur le terrain cacolac) va pouvoir connaître une réelle mutation dans les années qui arrivent
- à l'échelle de la proximité, cette intercommunalité se traduit enfin par la mutualisation d'équipements sportifs entre Cenon et Bordeaux
- une nouvelle mixité pour le quartier au travers de nouvelles opérations de logements, le maintien d'un pôle commercial, et l'arrivée de locaux d'activités le long du boulevard Joliot Curie.
- Un projet raisonnable centré sur des réhabilitations davantage que des démolitions.

Sur la Benauge, seule la barre D (Coligny) ainsi que les 14 maisons et 2 plots (Aquitanis) seront démolies. Les 2 bailleurs engageront un très important programme de réhabilitation de l'ensemble de leur parc, soit 880 logements.

- Un projet marqué par l'importance des actions liées au cadre de vie : aménagement des espaces publics, des voiries et d'équipements
- Aménagement du boulevard Joliot Curie/carrefour entre deux mers en boulevard urbain
- Création d'un équipement culturel dont le rayonnement doit très largement dépasser celui du seul quartier (rappel programmation : antenne conservatoire, salle de diffusion, relocalisation de la bibliothèque, des espaces communs)
- Requalification du parc Pincon
- Mutualisation des équipements sportifs Bordeaux/Cenon et restructuration du pôle Galin (rappel programmation : agrandissement et réhabilitation de la piscine, aménagement du stade et réhabilitation de la salle de gymnastique en salle d'escrime)

Les clés de réussite

La réussite de ce projet majeur pour l'équilibre territorial communal, voire intercommunal (éviter le décrochement de ces quartiers en ZUS par rapport aux nouveaux quartiers répondant aux derniers normes environnementales) dépend de :

1

son inscription dans une convention partenariale pluriannuelle PNRU 2

Un premier dossier de candidature devra être déposé après l'été

■ la mobilisation CUB via :

- L'inscription de ce secteur par la CUB comme une ORU (Opération de Renouvellement Urbain) intercommunale assortie de la signature d'une convention globale
- o La mise en place d'un protocole foncier global sur ce site
- La définition d'un plan programme de financement des opérations de logements (démolition, reconstitution et réhabilitation)
- La validation des corridors TCSP sur ce secteur (cette validation est attendue pour fin 2012 dans le cadre des études en cours du SDOM)
- Le lancement des études préliminaires sur le boulevard Joliot Curie et le programme de voirie des quartiers

■ le lancement dès 2012 des premières actions opérationnelles

- La poursuite des opérations rue du Petit Cardinal (construction par aquitanis de 18 maisons, reconstruction par la Ville du local bouliste)
- Le lancement des opérations destinées au relogement par Coligny: terrain entre deux mers, terrains Peugeot et Queyries préalablement à la démolition de la barre D en 2014
- o Le lancement de la concertation et des études opérationnelles sur le parc Pinçon
- Le lancement par la CUB des études opérationnelles le boulevard Joliot Curie et Etudes préliminaires
 VRD pour préciser chiffrages, faisabilité et calendriers
- Défendre auprès de l'EPA Euratlantique la nécessité de reconstruire le pôle commercial Benauge sur le terrain Cacolac

■ la mise en place d'une gouvernance intercommunale de projet

- o Présenter un dossier de candidature au PNRU2 et au financement des partenaires locaux
- o Organisation d'un comité de pilotage 2 fois par an
- o Mise en place de règles communes et d'un tableau de bord partagé
- Poursuite de la concertation et implication des habitants tout au long de la mise en œuvre des opérations

Calendrier prévisionnel

Trois temporalités :

- phase1 (2012-2015): le réaménagement du parc Pinçon doté d'un très fort potentiel, à portée nettement plus large que le seul quartier de la Benauge
- phase 2 (2015-2018): la mutualisation des équipements sportifs Galin et Cenon, au travers de la construction d'un nouveau gymnase coté Cenon, et la rénovation du complexe Galin (stade + piscine), pour un rayonnement à l'échelle de la Plaine rive droite
- phase 3 (2018-2022): la construction d'un nouvel équipement culturel sur le quartier, en lieu et place du collège Jacques Ellul qui a vocation à déménager dans le secteur Mayaudon en 2018. Ce nouvel équipement, dont le rayonnement s'étendra à la plaine rive droite, regroupera la bibliothèque, une salle de diffusion, et une antenne du conservatoire (musique et danse).

Quelques chiffres

- Estimation du coût global du projet sur la Benauge : 137 Millions d'euros :
- Plus de 880 logements réhabilités et résidentialisés
- 186 démolitions (26 Aquitanis/160 Coligny) et 186 reconstruction de lqts sociaux
- Environ 600 logements construits soit 400 logements en plus pour le quartier à horizon 2022

2

